

VERS LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS EN EUROPE

EXPLICATIF SUR LA PAUVRETÉ INFANTILE
DANS L'UNION EUROPÉENNE



EAPN ET EUROCHILD

eurochild

2013

EAPN
EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

VERS LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS EN EUROPE

EXPLICATIF SUR LA PAUVRETÉ INFANTILE
DANS L'UNION EUROPÉENNE

EAPN ET EUROCHILD

2013

eurochild


EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK



Cette publication a fait l'objet d'un soutien financier dans le cadre du Programme communautaire pour l'Emploi et la Solidarité sociale PROGRESS (2007-2013).

Ce programme est géré par la Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances de la Commission européenne. Il a été créé pour soutenir financièrement la mise en oeuvre des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, tels que décrits dans l'Agenda Social, et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Le programme s'étend sur 7 ans et s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles d'aider au développement d'une législation et de politiques pertinentes et efficaces dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, à travers l'Union européenne des 27, les pays de l'AELE/EEE ainsi que les pays candidats et pré-candidats à l'adhésion.

PROGRESS a pour mission de renforcer la contribution de l'Union européenne qui soutient les engagements des États membres. PROGRESS sera mis en oeuvre pour:

- une production d'analyse et de conseil concernant les politiques publiques relevant de PROGRESS;
- le suivi de la mise en oeuvre de la législation et des politiques européennes relevant du domaine de PROGRESS et le partage d'information;
- la promotion du transfert de politiques, de l'apprentissage et du support mutuel au sein des États membres concernant les objectifs et priorités;
- le relais des points de vue des parties prenantes et plus largement de la société.

Pour plus d'information voir: ec.europa.eu/progress

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement la position de la Commission européenne.

EUROPEAN ANTI-POVERTY NETWORK

RÉSEAU EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

SQUARE DE MEEÛS, 18 – 1050 BRUXELLES - Tél: +32 (0)2 226 58 50 - team@eapn.eu

www.eapn.eu

EUROCHILD

AVENUE DES ARTS, 1-2 – 1210 BRUXELLES, Tél: +32 (0)2 511 70 83 - info@eurochild.org

www.eurochild.org

Introduction

25 millions d'enfants vivant dans l'Union européenne (UE) sont menacés par la pauvreté ou par l'exclusion sociale, soit un enfant sur quatre. La plupart d'entre eux grandissent dans des familles pauvres qui, elles-mêmes, éprouvent de plus en plus de difficultés à leur offrir les conditions d'une vie dans la dignité. Nous voyons dans ce fléau un crime social, commis au sein d'une UE qui s'enorgueillit pourtant de son modèle social. C'est une atteinte flagrante aux droits fondamentaux et la preuve de la faillite des politiques d'investissements dans les peuples et dans notre avenir. L'UE peut-elle se permettre pareil échec ?

EAPN et Eurochild ont souhaité publier un explicatif commun sur la pauvreté infantile dans le but de:

- sensibiliser le public à ce que signifie la pauvreté infantile dans un contexte européen, aux causes de ce phénomène et aux conséquences sur la vie de millions d'enfants et de leurs familles;
- proposer une série de solutions efficaces pour combattre la pauvreté des enfants et promouvoir leur bien-être et celui de leurs familles, plus particulièrement dans une époque marquée par l'austérité et les coupes claires dans les dépenses publiques.

Nous espérons que cette publication contribuera à mobiliser un large public et à rassembler le plus large soutien politique possible, afin d'intensifier les actions de lutte contre la pauvreté infantile et de promouvoir le bien-être des enfants; Le moment est venu d'aider la Commission européenne à faire appliquer sa Recommandation contre la pauvreté infantile.¹

EAPN a déjà publié une série de 3 explicatifs: La pauvreté et les inégalités dans l'UE (2009), Qu'entend-on par revenu minimum adéquat dans l'UE ? (2010), et Richesse, inégalités et polarisation sociale dans l'UE (2011).

Remerciements pour les photographies:

Page de couverture: *Shout, let it all out* @Sérgio Aires*; *Mère et enfants* @ Hungarian Interchurch Aid; *Enfants* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico; *Famille* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico. p.6: Prise dans une maternelle Montessori à Wicklow (Irlande), participant au projet « Année de la maternelle universelle gratuite » (Universal Free Pre-School Year project). Membre également de Childminding Ireland © Patrick Bolger, et fournie par Start Strong; *Festival des enfants à Saint Gilles, Walking the line 1* @Rebecca Lee, juillet 2012; *Spieloteek 1 Bruxelles* © Tram66*-Rebecca Lee, sept 2011. p.8: *Enfants* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico; *Femme enceinte et enfants* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico; *Olhares* @Sérgio Aires*. p.10: *Soup kitchen Bruxelles* © Tram66*-Rebecca Lee, avril 2009; *There is a time and an age for playing* © Juul Sels-Brandpunt23*. p.12: *Enfant dans sa lecture* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico. p.14: *Old thing (Benjy)* © Kara Shallenberg, 25 jan 2008, www.flickr.com/photos/kayray/2218638899/; p.15: Prise dans une maternelle Montessori à Wicklow (Irlande), participant au projet "Année de la maternelle universelle gratuite" (Universal Free Pre-School Year project). Membre également de Childminding Ireland © Patrick Bolger, et fournie par Start Strong. p.17: *Sunday morning* © Jérôme, 07/12/2008, www.flickr.com/photos/jblnd/3088470051/. p.18: *Let's play* © Emanuel Batalha; *The strength of the money that grows and destroys beautiful things* @ Sérgio-Aires*, April 2008; *Playground* © Janet Ramsden, 08/09/2011 www.flickr.com/photos/ramsd/6126548033/. p.21: *Window childish innocence* © Juul Sels-Brandpunt23*. p.22: *Enfants marchant dans un labyrinthe avec Gabriella la "tisseuse de sons"* © Petter Akerblom, peace-trails.com/labyrinth/; *Mère en enfants* @ Hungarian Interchurch Aid; *Intervention de jeunes à la Conférence annuelle d'Eurochild 2012 en Bulgarie «Promouvoir les droits des enfants bénéficiant d'une mesure d'accueil ou de placement en Europe» (n°1)* © Eurochild, oct 2012. p.25: *Nascimento de um pensamento* @Sérgio Aires*; *Intervention de jeunes à la Conférence annuelle d'Eurochild 2012 en Bulgarie «Promouvoir les droits des enfants bénéficiant d'une mesure d'accueil ou de placement en Europe» (n°2)* © Eurochild, oct 2012. p.30&32: *Enfants Roms* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico. p.33: *Happy 3rd birthday!* © Brittany Randolph, 12 nov 2008, www.flickr.com/photos/celinesphotographer/3026624756/. p.34: *A vida como ela é # 5* © Sérgio Aires*. p.35: *Père en chaise roulante et bébé* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico. p.36: *Please Enjoy Poverty* © Tram66*-Rebecca Lee, mars 2011. p.37&38: © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico. p.39: *Closed Sign - Santa Monica Blvd. West Hollywood, Calif.* © Jojomelon, 1 déc 2010, www.flickr.com/photos/jojomelons/5250592392/. p.40: *Festival des enfants à Saint Gilles, Wondrous science* @Rebecca Lee, juillet 2012. p.41: *Festival des enfants à Saint Gilles, Walking the line 2* @Rebecca Lee, juillet 2012. p.42: *Spieloteek 2 Bruxelles* © Tram66*-Rebecca Lee, sept 2011; *Festival des enfants à Saint Gilles, Creating and fixing* @Rebecca Lee, Juillet 2012; *Romachildren.com* © UNICEF/SWZ/2011/John McConnico. p.45: *Participante à l'Assemblée Générale d'EAPN* @ lynn@art-Die Armutskonferenz, Vienne, juin 2009. p.47: *Little girl in the lamp parade* @Rebecca Lee, Journée internationale de lutte contre la pauvreté, Bruxelles, 17 oct 2010. p.59: *Les enfants de la révolution* @Rocco Luigi Mangiavillano, 2011. *Dos de couverture: Olhares* @Sérgio Aires*.

* <http://sergioaires.blogs.sapo.pt/> * <http://tram66.jimdo.com/> * www.brandpunt23.com



LA PAUVRETÉ INFANTILE, C'EST QUOI ?.....	9
QUELLES SONT LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ INFANTILE?.....	19
QUI SONT LES ENFANTS TOUCHÉS PAR LA PAUVRETÉ ? COMBIEN SONT-ILS ?	23
LA BOÎTE À MYTHES: TORDONS LE COU AUX IDÉES REÇUES!	31
QUELLES SONT LES SOLUTIONS?	43
SOURCES D'INFORMATIONS	60

LA PAUVRETÉ INFANTILE, C'EST QUOI ?



La pauvreté infantile dans le contexte européen

La lutte contre la pauvreté des enfants en Europe s'inscrit dans un processus de solidarité mondiale

On associe le plus souvent la pauvreté infantile aux pays en voie de développement et aux conséquences des famines et des conflits (faim, malnutrition, maladie et mortalité prématurée). Pourtant, la pauvreté infantile et l'extrême pauvreté sont des réalités dans l'UE actuelle. Cela ne remet pas en cause la gravité de la pauvreté ailleurs dans le monde. Néanmoins, le traitement que nous réservons à nos enfants dans nos propres pays entretient un lien inextricable avec notre rôle de leader mondial dans le développement et l'aide humanitaire. Nous ne pouvons prêcher ce que nous ne faisons pas. Non seulement la manière dont nous traitons nos enfants ici doit-elle constituer une priorité pour notre propre développement, mais elle doit guider notre projet mondial de solidarité et d'une distribution plus équitable des ressources.

La pauvreté ne se limite pas à un problème de bas revenus

La pauvreté infantile touche en premier lieu des enfants qui grandissent dans des familles elles-mêmes exposées à la pauvreté: qui ne disposent pas d'un revenu suffisant pour empêcher la privation matérielle ou pour vivre dans la dignité. Toutefois, la pauvreté ne se limite pas à un manque d'argent, elle dépend d'autres facteurs: ne pas vivre dans un logement décent, ne pas avoir accès à un enseignement de qualité ni aux soins de santé, ne pas avoir les mêmes opportunités que les autres, ne pas pouvoir participer à la société sur un pied d'égalité dans son propre pays. Un enfant est pauvre quand il ne parvient pas à se faire entendre. Une famille est pauvre lorsqu'elle se bat contre vents et marées pour assurer un cadre de vie décent à ses enfants.

Quand le manque de revenus s'ajoute à un faible accès aux structures et aux services, la pauvreté infantile empêche l'enfant de participer à des activités de tous les jours: partir en voyage scolaire, suivre des leçons de natation, inviter des amis, aller à un goûter d'anniversaire ou répondre à une autre invitation, partir en vacances.

1 Définir la pauvreté infantile

Aux fins du présent explicatif sur la pauvreté infantile, le groupe de travail d'EAPN et d'Eurochild a convenu de la définition suivante:

Un enfant vit en situation de pauvreté si le revenu et les ressources disponibles pour son éducation sont insuffisants au point de l'empêcher d'avoir un niveau de vie considéré comme acceptable dans la société dans laquelle il vit et suffisant pour garantir son bien-être émotionnel et physique ou son développement. En raison de la pauvreté, cet enfant et sa famille peuvent se trouver défavorisés de multiples manières: faible revenu, logement et environnement insalubres, soins de santé inadéquats; cet enfant est souvent exclu des activités sociales, sportives, récréatives et culturelles qui sont la norme chez les autres enfants. Son accès aux droits fondamentaux peut être restreint, il peut faire l'expérience de discriminations et de stigmatisations et sa voix peut ne pas être entendue.

La pauvreté en Europe est d'abord un concept relatif

On parle surtout dans les pays européens de pauvreté infantile **relative**. Cela signifie que les conditions de vie d'un enfant se situent largement en-dessous du niveau général de vie dans le pays ou la région où il vit, quand il doit lutter pour vivre normalement et pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles courantes. Ses conséquences et sa gravité varient grandement d'un pays à l'autre, en fonction du niveau de vie de la majorité de la population. Si elle n'est pas aussi extrême que la pauvreté absolue, la pauvreté relative reste grave et préjudiciable. (Voir EAPN, 2009).

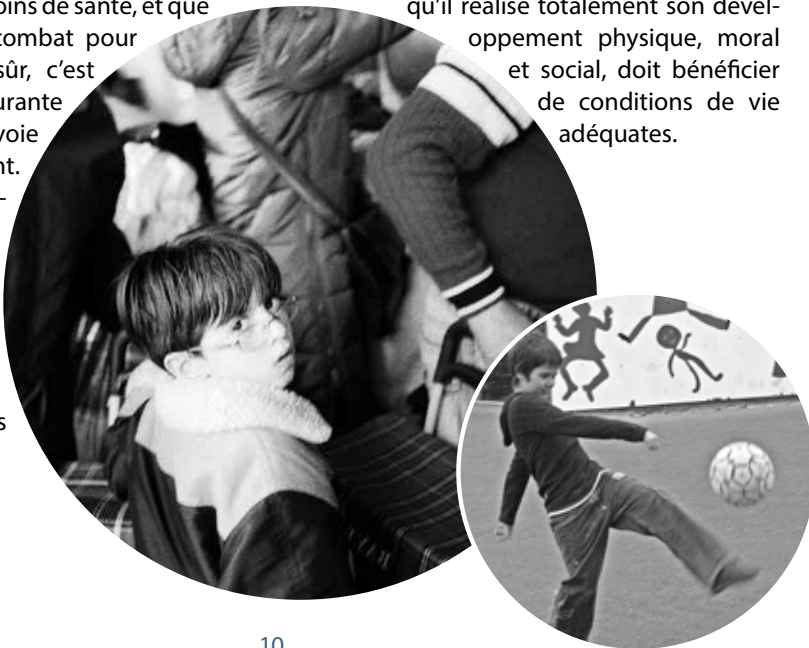
Mais il reste des zones de pauvreté absolue en Europe

Certains enfants en Europe connaissent encore et toujours la privation sévère. C'est ce qu'on appelle généralement la pauvreté absolue ou extrême. Dans cette situation, les enfants ne disposent pas des biens de première nécessité, comme une nourriture régulière et saine, de l'eau propre, un véritable logement, du chauffage, suffisamment de vêtements ou de médicaments, de soins de santé, et que chaque jour est un combat pour rester en vie. Bien sûr, c'est une situation plus courante dans les pays en voie de développement. Cependant, elle concerne de plus en plus d'enfants dans l'UE, comme les enfants Roms ou du voyage, un nombre croissant d'enfants sans-abri, d'enfants migrants

non accompagnés, d'enfants de migrants sans papier et d'enfants vivant dans des régions ou des quartiers très pauvres. Les taux de mortalité et de mauvaise santé sont évidemment plus élevés chez ces enfants. Si la pauvreté extrême existe dans tous les Etats membres, elle est plus répandue dans les plus pauvres d'entre eux. Qui plus est, dans certains pays, l'accès aux services sanitaires de base ou aux activités sportives, récréatives et culturelles est bien plus limité. Accroître l'offre de base à tous les enfants et à leurs familles reste un défi urgent.

Assurer le bien-être des enfants dépasse de loin la lutte contre la pauvreté infantile

Réaliser le bien-être, voilà un concept qui transcende les limites de la seule lutte contre la pauvreté infantile. Il s'agit "d'appréhender l'enfant dans sa globalité", d'envisager ensemble toutes les dimensions de la vie de l'enfant et l'importance de ses relations. En d'autres mots, le concept renvoie aux dimensions de la santé, de l'éducation, du soutien familial, de la protection contre tout danger, de la capacité des enfants à participer pleinement aux décisions qui les concernent. L'enfant, si l'on veut qu'il réalise totalement son développement physique, moral et social, doit bénéficier de conditions de vie adéquates.



2 Définir le bien-être des enfants

Le "Learning for Well Being Consortium of Foundations in Europe" a défini le bien-être des enfants en ces termes: "réaliser son potentiel unique par le développement physique, émotionnel, mental, spirituel... par rapport à soi-même, aux autres et à son environnement." La définition repose sur une vision de la société dans laquelle tous et toutes peuvent développer des capacités afin de réaliser leur potentiel, en grandissant et en vivant dans un environnement qui cultive ces capacités et permet au caractère unique de chacun de se déployer. Un tel engagement exige que toutes les composantes de la société contribuent au bien-être de l'enfant et l'envisagent comme un indicateur de leur propre développement (voir Kickbush et al., 2012). Le Consortium s'est principalement efforcé d'élaborer une série de stratégies et d'indicateurs d'évaluation, de contrôle et de suivi des capacités des enfants et du soutien qu'ils reçoivent de leur environnement. (Voir www.learningforwellbeing.org).

L'UNICEF identifie six différents aspects du bien-être des enfants, dont tous revêtent une grande importance: le bien-être matériel, la santé et la sécurité, le bien-être éducationnel, les relations familiales et les relations avec les pairs, les comportements et les risques, et le bien-être subjectif (c'est-à-dire comment les enfants eux même se perçoivent) (Voir UNICEF, 2010).

Néanmoins, le lien entre pauvreté monétaire et bien-être reste complexe. Tous les enfants qui vivent dans des familles à bas revenus n'ont pas forcément un niveau de bien-être faible, notamment si leur environnement familial est aimant et sûr ou s'ils ont le même accès aux services et aux opportunités que les autres enfants. De même, un enfant dont le revenu familial est élevé peut être menacé dans son bien-être s'il vit dans un environnement familial indifférent ou dangereux ou s'il ne bénéficie pas des mêmes opportunités que les autres. Toutefois, il est plus probable que les enfants vivant dans des familles à bas revenus éprouvent plus de difficultés à atteindre le bien-être.

Qui dit "droits de l'enfant" dit "autre approche de la lutte contre la pauvreté"

La pauvreté prive les enfants d'accéder à leurs droits tels que définis par la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE)**. La Convention énonce les droits fondamentaux de chaque enfant:

le droit à la survie, le droit de se développer dans toute la mesure du possible, le droit d'être protégé contre les influences nocives, les mauvais traitements et l'exploitation, et le droit de participer à part entière à la vie familiale, culturelle et sociale. Les quatre principes fondamentaux de la Convention sont la non-discrimination, la priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, de survivre et de se développer, et le respect des opinions de l'enfant. L'application de la CDE exige de ne plus voir dans l'enfant l'objet passif d'un soutien, mais de le considérer comme un acteur actif pouvant influencer son environnement et ses relations.

Tous les Etats membres signataires de la CDE, instrument international juridique contraignant, se sont par conséquent engagés à faire respecter ces droits. La Convention constitue un instrument extrêmement utile et dynamique de promotion et de protection des droits et du bien-être des enfants, tant pour les gouvernements nationaux que pour les groupes ou les personnes travaillant avec et pour les enfants.

Les 7 Avantages d'une approche de la lutte contre la pauvreté infantile et pour la promotion du bien-être des enfants basée sur les droits

1. Elle est essentielle à la **prévention de la pauvreté infantile**. Lorsque tous les droits des enfants sont respectés et garantis, les enfants risquent peu de se retrouver en situation de pauvreté.
2. Elle place les besoins de **l'enfant au centre du processus politique**. Satisfaire les besoins de l'enfant n'est plus un simple choix politique possible, mais devient une obligation politique centrale.
3. Elle met l'accent sur les **besoins spécifiques de l'enfant** ici et maintenant, ainsi que sur l'objectif d'améliorer la situation de sa famille et de la communauté où il vit.
4. Elle propose un cadre pratique pour élaborer **une stratégie globale** de prévention et de réduction de la pauvreté infantile. Ce constat s'applique de manière évidente dans des pays comme la Suède qui, ayant toujours placé l'accent sur les droits de l'enfant, ont engrangé des résultats probants dans la prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants.
5. Elle fait le lien entre le bien-être des enfants et celui des **parents et des familles** et place l'accompagnement de la famille au cœur des politiques de lutte contre la pauvreté des enfants. Par exemple, la CDE des Nations Unies reconnaît que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans un milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension.
6. Elle souligne l'importance d'adopter et d'appliquer une législation solide **contre les discriminations** comme élément essentiel dans la prévention et la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
7. Elle met en avant le **droit de l'enfant à être entendu** et à participer aux décisions qui le concernent.

La réalité de la pauvreté infantile

Que signifie "Grandir dans la pauvreté" pour les enfants et leurs familles ?

Aucune définition officielle, aucune description ne parvient à refléter les difficultés quotidiennes des enfants confrontés à la pauvreté ni à quel point celle-ci affecte leurs vies. Rien n'y transparait des obstacles que doivent surmonter les familles ordinaires quand elles font l'expérience de la pauvreté, ni de la lutte constante qu'elles doivent mener pour offrir un logement décent et une vie correcte à leurs enfants, dans des circonstances souvent pénibles et face à de nombreuses critiques et une stigmatisation de tous les instants. La pauvreté infantile, par sa nature multidimensionnelle, touche chaque enfant différemment.

Pour un enfant, la pauvreté, cela peut être:

- ne pas avoir assez à manger ni un régime alimentaire sain;
- ne pas disposer d'un coin tranquille, avec suffisamment d'espace et de lumière pour faire ses devoirs;
- ne pas pouvoir se payer de nouveaux vêtements ou des chaussures convenables;
- ne pas pouvoir se payer des soins de santé corrects ou des services d'accueil de l'enfance de haute qualité; ne pas pouvoir fréquenter une bonne école ni obtenir de l'aide quand elle est nécessaire;
- ne pas avoir le matériel que les autres enfants considèrent comme normal dans leur pays, comme des livres ou du matériel scolaires ou des équipements de loisirs, comme un vélo ou un skateboard;
- avoir peu de chances de jouer dans des plaines de jeu correctes, et qui ne soient pas vandalisées, ni de participer à des activités sportives, récréatives ou culturelles;
- vivre dans un logement de mauvaise qualité ou surpeuplé - partager sa chambre ou vivre dans un espace exigu;
- avoir peu d'influence sur les décisions qui concernent sa propre vie quotidienne.
- vivre dans des conditions de chauffage inadéquates ou dans une maison humide;

Tous les enfants en situation de pauvreté ne subissent pas l'ensemble de ces désavantages. Dans la plupart des pays, la majorité des enfants qui connaissent la pauvreté ne vivent pas dans des quartiers abandonnés ou insalubres, même si c'est le cas dans certains pays ou dans certains quartiers. **Pour mieux comprendre la réalité, il faut écouter ce qu'ont à nous dire les enfants qui grandissent dans la pauvreté ou leurs parents**, comme le confirment ces quelques témoignages:



4 La pauvreté, c'est quoi – pour les enfants ?¹

“Je ferme la fenêtre tous les soirs, car les odeurs de cuisine venant des autres appartements me donnent faim.”

– Andra, Estonie

“Mes vêtements ont beau être propres, ils sont usés, et les autres se moquent de moi.” – Kaisa, Hongrie

“Je déteste mon anniversaire, car je ne reçois jamais de cadeaux, contrairement à tous les autres.” – Olev, Suède

“Tu hésites un peu avant d'inviter tes amis chez toi, parce que s'ils viennent, ils auront froid et voudront vite s'en aller.”

– Megan, RU

“Quand je regarde ma mère, quand je vois combien elle travaille (elle a trois boulots), je ne veux pas grandir, je ne veux pas devenir un adulte, c'est trop moche.”

– Jerzy, Pologne

“Je ne veux pas aller en excursion scolaire, parce que je ne veux pas être une charge pour mes parents.” – Demetra, Grèce

“La solitude, ce sentiment de ne pas être désiré, c'est ce qu'il y a de pire dans la pauvreté.” – Elisabet, Estonie

“Pas la peine de rêver ! Les rêves ne se réalisent jamais.” – Dylan, RU

5 La pauvreté, c'est quoi – pour les familles ?²

“En tant que parent sans emploi, je sens toujours le regard accusateur de ceux qui travaillent. Je veux participer à la société. Je veux envoyer mes enfants à l'école. Je veux remplir les formulaires nécessaires. Mais je n'aime pas me considérer comme quelqu'un qui n'a aucune fonction dans la société. Ce n'est pas ma faute s'il y a des obstacles qui nous empêchent de suivre une formation ou de trouver un emploi.” – John, RU

“En tant que parent isolé, il est vraiment difficile de travailler et d'élever vos enfants. Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là: le marché du travail est fermé, les crèches ferment trop tôt. Voilà également pourquoi les parents isolés doivent arrêter de travailler.” – Ingrid, Norvège

“Je viens d'une famille Rom qui connaît de nombreux problèmes. Les Roms sont victimes de stéréotypes et de discrimination. J'ai 5 enfants et ils risquent tous de tomber dans le piège de la pauvreté. Une meilleure utilisation des fonds pourrait aider à résoudre ces problèmes.”

– Maria, Slovaquie

“Quand vous avez des enfants, en tant que mère vous devez travailler de plus en plus pour gagner votre revenu, et vous voyez de moins en moins vos enfants ! Quand mon contrat se terminera en juin, je n'aurai plus de revenu et je serai peut-être obligée de quitter ma maison et de perdre mes enfants ... Un revenu décent, c'est essentiel. La situation est absurde: aujourd'hui les enfants héritent des dettes de leurs parents.”

– Kasia, Pologne

“Je ne peux laisser mes gamins participer aux activités de loisirs, parce que je n'ai pas d'argent pour les payer.” – Grete, Estonie

Quel est l'impact sur les enfants, sur les familles et sur la société ?

Les enfants sont mis en danger

L'enfance est la phase la plus critique du développement de la personne. Il va sans dire que, grâce aux efforts et au soutien de leurs parents, certains enfants qui grandissent dans la pauvreté finissent par réussir dans la vie. Ainsi un enfant qui grandit dans la pauvreté, même si celle-ci augmente les risques, n'est pas nécessairement condamné à la connaître toute sa vie.

Toutefois, la pauvreté augmente automatiquement le stress qui pèse sur les enfants et leurs familles, tout en réduisant la qualité de leur vie. Nombreuses sont les conséquences négatives qu'une enfance vécue au sein d'une famille dont les revenus sont faibles, dans des conditions de vie médiocres, avec un accès limité aux services et aux opportunités, dans la privation des activités jugées normales pour un enfant, peut avoir sur la vie des personnes concernées. Des recherches (comme celle de Hoelscher, 2004) ont montré que la pauvreté peut:

- augmenter les **problèmes de santé physique et mentale**: les enfants qui grandissent en situation de pauvreté risquent davantage de tomber malades au cours de leur vie et de mourir plus jeunes que leurs pairs en meilleure situation financière; ils courent plus de risques de mourir à la naissance ou durant leur prime enfance, de souffrir de maladies chroniques durant leur enfance ou d'être handicapés;
- mettre en danger le droit à une **vie familiale en toute sécurité et enrichissante**: la pression causée par les difficultés quotidiennes de la pauvreté et de l'exclusion sociale peut vite devenir insupportable pour les parents et les proches, et ensuite déboucher sur de l'isolement et de la stigmatisation. Ce processus nuit au bien-être de la famille, menace la qualité de la vie familiale et augmente les risques de rupture familiale, alors même que la plupart des parents font de leur mieux pour protéger leurs enfants contre les conséquences les plus dévastatrices de la pauvreté et d'en atténuer l'impact;
- influencer sur la **vie sociale**, car elle affecte la capacité des enfants à nouer des amitiés et à se constituer des réseaux sociaux, les empêche de participer aux activités avec d'autres enfants, accroît les risques de harcèlement et la peur d'être différent, cause des situations de stigmatisation, d'exclusion et d'isolement;
- limite et affaiblit les **possibilités de développement émotionnel, social et intellectuel** de l'enfant: plus l'enfant est jeune plus les conséquences sur la santé et sur le développement cognitif seront graves;
- retarde l'enfant à toutes les étapes de son éducation, risque de créer de plus grands **handicaps éducatifs** et de lui faire abandonner l'école de manière prématurée;
- isole l'enfant de ses pairs, le **stigmatise** et le soumet, lui et sa famille, à une pression croissante;



1. Les citations d'enfants utilisés dans l'explicatif viennent des sources suivantes: des enfants et des jeunes Estoniens qui participent à des projets locaux; le projet Speak Up! mené par Eurochild et huit organisations partenaires de partout en Europe: Grèce, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Suède, Pays-Bas, RU et Irlande; un projet de consultation d'enfants au Pays de Galles sur la pauvreté énergétique (2010); une présentation faite lors de la conférence annuelle d'Eurochild 2011 au Pays de Galles. Pour préserver leur anonymat, les noms des enfants ont été modifiés.

2. Les citations de parents utilisés dans l'explicatif viennent des rapports de la 9ème Rencontre européenne de personnes en situation de pauvreté (2010 - Starting Point for a New Deal) et de la 10ème Rencontre européenne de personnes en situation de pauvreté (2011 - Employment, Work and Jobs), coordonnées par EAPN. Pour préserver leur anonymat, les noms des parents ont été modifiés.

- a des **conséquences à long terme** sur son bien-être futur et sur ses perspectives professionnelles;
- réduit les **espoirs** que l'enfant entretient pour lui-même. En conséquence, l'enfant perd de sa motivation et tout espoir ou rêve d'une meilleure vie.

Ces différentes dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont reliées entre elles et interdépendantes. Les enfants qui grandissent dans des familles à très bas revenus courent plus de risques de vivre dans un logement surpeuplé et un quartier pauvre. Leur situation peut causer des problèmes de santé, limiter les résultats scolaires et affaiblir les opportunités d'un avenir meilleur, tout en augmentant les risques d'accidents ou de blessures non-intentionnels. Il va sans dire qu'un enfant ne doit pas nécessairement connaître toutes ces privations pour néanmoins vivre en situation de pauvreté.

Les familles poussées jusqu'au point de rupture

La plupart des enfants pauvres grandissent dans des familles pauvres. Les parents en situation de pauvreté doivent mener une lutte quotidienne pour que leur famille survive, et faire de nombreux sacrifices pour épargner à leurs enfants les pires conséquences de la pauvreté. Par exemple, ils privilégient souvent l'achat de nourriture et de vêtements pour leurs enfants, dans une tentative désespérée de trouver des solutions pour eux-mêmes et leurs enfants. Pourtant ce sont souvent les parents qu'on accuse et qu'on stigmatise parce qu'ils "ne s'occupent pas assez bien de leurs enfants" alors qu'en réalité ils font de leur mieux dans des circonstances impossibles. Les parents doivent généralement assurer le bien-être de leurs enfants. Tenus responsables de leurs problèmes, ils font souvent l'objet des principales mesures politiques (notamment dans le cadre des approches

d'activation stricte), mais il est rare qu'on leur donne les ressources dont ils ont besoin, qu'on les consulte ou qu'on leur accompagne dans la recherche d'une solution positive pour eux-mêmes ou leurs enfants. Voilà une des principales causes de l'endettement des familles, lorsque les parents ont des difficultés à assumer les frais d'évènements importants pour les enfants comme la rentrée scolaire, les fêtes religieuses et les anniversaires, ou simplement lorsqu'ils doivent couvrir des dépenses de base avec un revenu de plus en plus bas et des prix de plus en plus élevés. Les parents sont un des éléments de la solution et doivent recevoir un soutien actif.

Calculer le coût pour la société

Child poverty also has a negative impact on the whole society. Society loses for three reasons:

- **premièrement, la pauvreté infantile est une atteinte contre la solidarité et la cohésion sociales.** Plus grave, c'est une trahison des promesses d'un modèle social européen défenseur des droits de ses citoyens les plus vulnérables. Comment l'Europe peut-elle garder la tête haute dans le monde alors que cette région relativement riche refuse à ses propres enfants les moyens de s'épanouir ?
- **ensuite, la pauvreté infantile a pour effet d'augmenter les coûts sociaux.** Elle est inextricablement liée à la dimension sanitaire et peut, sur le long terme, causer de sérieux problèmes sanitaires. La conséquence économique sera une demande plus forte et plus de coûts pour les services publics comme les soins de santé ou la sécurité sociale. Investir aujourd'hui dans la prévention de la pauvreté infantile permettra de limiter demain les coûts de la santé et de la protection sociale, tout en garantissant plus d'équité sociale. Comme l'a prouvé la New Economics Foundation, mieux vaut prévenir que guérir et cela coûte souvent moins cher. Les coûts induits par les ruptures familiales, les problèmes de santé physique et mentale dépassent largement les coûts de l'intervention précoce et de la prévention (Voir Coote, 2012);

- **enfin, la société y perd, car la productivité économique s'en trouve réduite.** Puisque les enfants qui grandissent dans la pauvreté ne parviennent que rarement à réaliser tout leur potentiel, ils risquent d'acquiescer moins de compétences, ce qui affaiblit leurs chances de trouver un emploi décent, de vivre une existence active et créative et de contribuer positivement au développement économique ou à leurs communautés locales. Il en découle également une diminution des recettes fiscales et moins d'investissements dans le développement social et économique.

En conséquence, c'est la société, au même titre que les enfants et leurs familles, qui payera à long terme le prix fort de la décision de ne pas investir aujourd'hui dans la lutte et la prévention de la pauvreté infantile (Voir également Griggs et Walker, 2008 et "Action for Children", 2009).

6 Le coût de la pauvreté infantile

Une étude menée en 2008 en Ecosse a montré que, sur le long terme, la fin de la pauvreté infantile pourrait faire économiser près de 13 milliards de livres (soit 16 milliards d'euros) par an sur les coûts directs liés aux services qui répondent aux conséquences de la pauvreté (comme les problèmes de santé, les échecs scolaires, la criminalité ou les comportements antisociaux (Hirsch, 2008).

L'argument qui justifie la réduction ou l'élimination de la pauvreté et de la vulnérabilité des enfants n'est pas seulement basé sur les droits, il repose également une logique économique. Les auteurs des théories du développement, comme Prebisch, Sen et Solow, ont tous souligné l'importance de l'investissement dans l'éducation et dans la santé pour contribuer à la croissance et au développement de l'économie. Quand la société doit donner une seconde chance à des adultes pauvres, le coût dépasse largement celui d'une intervention appropriée et opportune auprès des enfants. Ceux-ci, s'ils reçoivent également une alimentation correcte et de qualité, des vaccins, une eau propre, des possibilités d'enseignement, seront mieux préparés à tirer tous les avantages de l'éducation et des services sociaux qu'ils recevront plus tard et à devenir des adultes susceptibles de vivre en bonne santé et heureux et de connaître une existence productive et participative.



QUELLES SONT LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ INFANTILE?



Pour s'attaquer réellement à la pauvreté infantile, il faut d'abord comprendre ce qui la cause afin d'empêcher en priorité que des enfants tombent dans la pauvreté.

Les causes de la pauvreté infantile sont étroitement liées aux causes de la pauvreté dans un sens plus large. La plupart des enfants en situation de pauvreté vivent dans des familles elles-mêmes pauvres et ils sont nombreux à vivre dans des régions ou dans des quartiers où la pauvreté est répandue.

Les différences de niveaux de pauvreté et de bien-être des enfants selon les pays reflètent bien sûr les différences de niveaux de revenus et de richesses entre les différents Etats membres, mais également les différences d'organisation sociétale et de distribution des ressources et des opportunités.

Reconnaître les causes structurelles

Les inégalités de distribution des ressources: un facteur majeur de développement de la pauvreté infantile

De manière générale, ce sont les Etats membres où les taux de pauvreté infantile sont les moins élevés, comme la Suède ou le Danemark, qui connaissent les niveaux les plus bas de pauvreté générale et d'inégalités. Ce constat s'explique par leurs politiques redistributives qui assurent aux parents un revenu adéquat, via un emploi décent ou une aide au revenu appropriée. En outre, ces pays redistribuent davantage les richesses grâce à des mécanismes fiscaux efficaces et des systèmes de protection sociale qui donnent accès à des services de grande qualité et aux

opportunités pour la majorité des enfants et de leurs familles³ (voir l'exemple d'Eurochild, 2010).

Réduire la pauvreté infantile est une question de choix politiques

Des niveaux élevés de pauvreté infantile et des niveaux bas de bien-être des enfants sont souvent le résultat d'une incapacité politique à s'attaquer aux inégalités structurelles de la société. Ils découlent également de l'incapacité des décideurs politiques à reconnaître suffisamment les droits des enfants et à privilégier le développement de politiques de soutien aux familles et aux enfants. Ces choix politiques sont souvent dus à une confiance exagérée dans les mécanismes de marché et dans croissance économique comme capable de tous les problèmes sociaux (la théorie du ruissellement), et à une propension à adopter des interventions politiques court-terme au détriment d'un investissement dans des solutions stratégiques sur le long terme, et ce principalement dans une période d'austérité économique.

Il n'y a rien de plus facile que d'accuser les familles ou les parents de ne pas s'occuper de leurs enfants et d'être la cause de leur pauvreté. En réalité, quand on cible les parents comme cause unique de la pauvreté infantile, on ignore les raisons structurelles et profondes de

3. Toutefois, même dans ces pays, les enfants migrants sans-papier sont exclus de la sécurité sociale, avec des risques élevés de grande privation et d'exclusion. Même l'accès aux services de santé de base leur pose problème. cfr UNICEF (2012) "Access to Civil, Economic and Social Rights for Children in the Context of Irregular Migration", contribution à la journée de discussion générale de la CDE des NU sur "les droits de tous les enfants dans le contexte de la migration internationale", 28 septembre 2012, p.22-23 (disponible en-ligne: www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/discussion2012/SubmissionsDGDMigration/UNICEF_1.doc)

la pauvreté et de l'exclusion sociale. Accuser les parents équivaut également à renforcer les tensions sociales et à marginaliser plus encore les plus vulnérables, au détriment des enfants.

Autres facteurs de risques

D'autres facteurs qui augmentent les risques de pauvreté chez les enfants:

→ *Des parents sans-emploi ou ayant un emploi précaire*

Si un voire les deux parents sont sans-emploi ou ont un emploi à bas salaire, instable et souvent à temps partiel, le risque de pauvreté infantile augmente. En 2010, 9% des enfants dans l'UE vivaient dans des ménages à très faible intensité de travail. Toujours en 2010, 10,7% des travailleurs vivant dans un ménage avec des enfants à charge avaient un revenu inférieur au seuil national de pauvreté, à comparer à 8,5% de la population active générale. Dans l'UE des 27, les parents isolés représentaient les travailleurs les plus exposés au risque de pauvreté (21,6% en 2010 - voir Comité de protection sociale, 2012). Les risques peuvent être exacerbés par le manque ou le prix des services, notamment d'accueil des enfants, ainsi que par des conditions de travail défavorables à la vie de famille.

→ *Des systèmes d'aide au revenu inappropriés*

Les transferts sociaux jouent un rôle clé dans la réduction des taux de pauvreté infantile dans l'UE; cependant, si dans certains Etats membres, ils contribuent à une réduction d'environ 60 % des taux de pauvreté des enfants (Autriche, Finlande, Irlande, Suède et R.-U...), dans d'autres (Bulgarie, Grèce, Roumanie et Espagne...) leur efficacité est moindre, de ou inférieure à 20 % (voir Comité Protection sociale, 2012).

→ *Un faible accès à des services essentiels*

Quand les services de santé et les services sociaux connaissent des niveaux de développement inégaux et quand leur accès n'est pas financièrement garanti à l'ensemble des enfants, quand l'accueil et l'éducation de la prime enfance manquent ou coûtent trop cher, quand les écoles de bonne qualité sont inaccessibles ou confinées à certains territoires, quand les établissements scolaires prennent insuffisamment compte de l'origine sociale et culturelle des enfants en situation de pauvreté, quand l'offre des services s'avère fragmentée, bureaucratique ou stigmatisante, dans tous ces cas, le développement et le bien-être de l'enfant sont menacés.

→ *Manque de logements sociaux ou autres de bonne qualité et à prix raisonnable*

La pénurie de logements de qualité et à prix raisonnable, et plus particulièrement de logements sociaux (publics), combinée à une réglementation du logement privé insuffisante, relègue souvent les familles à bas revenus dans des logements de faible qualité, augmentant de surcroît des situations de ghettos.

→ *Absence de structures récréatives, sportives et culturelles*

Quand l'offre de structures de loisirs et de jeu, sportives et culturelles fait défaut ou que leur accès est inabordable, les enfants et les familles à bas revenus sont privés des opportunités de participer dans la vie sociale.

→ *Habiter des quartiers ou des régions pauvres*

Les enfants qui grandissent dans des quartiers où la pauvreté et les désavantages se concentrent, comme des villes industrielles en déclin ou des zones rurales isolées, courent plus de risques d'être privés des services et structures ou d'être victimes de violence et de maltraitance.

→ *Appartenir à une minorité ethnique et / ou être issu de la migration*

Les enfants (et leurs parents) originaires d'une minorité ethnique (et plus précisément les enfants Roms et du voyage) ou migrants sont davantage exposés aux discriminations et au racisme, et courent plus de risques de connaître la pauvreté. Ils éprouvent également plus de difficultés dans leur accès aux services et aux structures, leurs besoins sociaux et culturels étant insuffisamment pris en compte. D'autres obstacles peuvent être d'ordre pratique et administratif, quand ils ne subissent pas une discrimination juridique et structurelle en raison de leur statut de résidence.

→ *Etre handicapé*

Les enfants handicapés ou ceux dont les parents ont un handicap sont particulièrement confrontés au risque de la pauvreté en raison des nombreux obstacles dans l'accès à un emploi décent et d'un mécanisme d'aide au revenu peu adapté à des situations de surcharge des coûts.

→ *L'éloignement par rapport à la famille ou aux réseaux de soutien*

Nombreux sont les jeunes en situation de pauvreté qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas vivre avec leurs familles. Certains ont quitté leur cadre familial car ils y subissaient des actes de violence et / ou de maltraitance, d'autres vivaient dans un environnement familial dangereux. Pour beaucoup, l'unique choix était une enfance de pauvreté, de sans-abrisme et d'insécurité.

→ *Perte de revenus lors des premières années*

La pauvreté infantile est particulièrement difficile durant la prime enfance, période fondamentale du développement de l'enfant. De nombreuses familles connaissent une réduction temporaire de revenus due à la



perte du revenu maternel, un constat qui frappe plus encore les parents isolés; pour les familles qui dépendent des allocations sociales, l'achat de l'équipement nécessaire pour donner à l'enfant un départ sûr et positif dans la vie peut être rédhibitoire. Quand la mère retourne travailler, faute de services abordables d'accueil de l'enfance, le revenu maternel est parfois entièrement consacré au paiement des frais de garde. Si de nombreux pays proposent un enseignement préscolaire gratuit, les enfants de moins de trois ans sont rarement concernés, alors que les coûts de garde des plus petits sont généralement les plus onéreux.

La transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre

Le lien entre pauvreté familiale ou parentale et pauvreté infantile est tel qu'il y a souvent transmission de la pauvreté d'une génération à la suivante. Un phénomène que renforcent les niveaux très bas, et en constante diminution, de mobilité sociale dans certains pays. Comme nous l'avons déjà constaté, l'enfant né dans un ménage pauvre se heurte souvent à des désavantages spécifiques qui l'empêchent de réaliser son potentiel de capital humain. Une fois l'âge adulte atteint, il risque davantage de rester pauvre, si aucune action concrète et ciblée n'est prise pour lui donner les mêmes chances que les autres. C'est ce qu'on entend par "transmission intergénérationnelle de la pauvreté et des inégalités".



QUI SONT LES ENFANTS TOUCHÉS PAR LA PAUVRETÉ ? COMBIEN SONT-ILS ? ⁴

Comment évaluer la pauvreté et le bien-être des enfants ?

Pour comprendre qui sont les enfants concernés par la pauvreté et les dénombrer, il est fondamental de convenir d'indicateurs appropriés et de veiller au recueil régulier des données fiables. Nombreuses sont les études et les discussions qui ont tenté, ces dernières années, de mesurer la fréquence et l'ampleur de la pauvreté ainsi que de quantifier le bien-être des enfants. Hier, l'habitude voulait

qu'on se limite aux évaluations de revenus. Toutefois, les décideurs politiques admettent aujourd'hui avoir besoin d'un large éventail d'indicateurs pour appréhender la nature multidimensionnelle et complexe de la pauvreté et du bien-être des enfants.⁵



▣ Indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale de la Stratégie Europe 2020

Dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, adoptée par les Chefs d'Etats et de Gouvernements européens en juin 2010, un indicateur de "risque de pauvreté ou d'exclusion sociale" - (ARPE pour At Risk Of Poverty or social Exclusion) a été choisi pour évaluer les progrès engrangés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'UE. Il s'agit de la combinaison de trois indicateurs:

- **l'indicateur européen habituel de "risque de pauvreté"**: mesure relative des bas revenus; les personnes en "risque de pauvreté" vivent dans un ménage dont le revenu total équivalent est inférieur à 60 % du revenu national médian équivalent pour la période de référence (généralement l'année civile précédent l'enquête);
- **un indicateur de "privation matérielle sévère"** qui concerne ceux ou celles qui vivent dans un ménage frappé par au moins quatre "privations" sur une liste de 9;
- **un indicateur de "très faible intensité de travail"**: il concerne les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages sans emploi ou quasi sans-emploi, soit des ménages où en moyenne les adultes âgés de 18 à 59 ans ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail total au cours de l'année.



4. Le nombre exact d'enfants menacés par la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'UE varie d'année en année. Vous trouverez les chiffres les plus actualisés sur le site web d'Eurostat : epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income_social_inclusion_living_conditions/introduction.

5. Les universités et les instituts de recherche, ainsi que le Sous-groupe "indicateurs" du Comité protection sociale" de l'UE et d'autres institutions internationales comme l'UNICEF ou l'OCDE, ont voulu mettre en place une palette plus complète d'indicateurs propres à l'enfance (voir le dernier chapitre pour les références).

Une ventilation de l'indicateur d'évaluation de la pauvreté et de l'exclusion sociale de la Stratégie Europe 2020 peut montrer le nombre total d'enfants menacés par la pauvreté ou l'exclusion sociale. Toutefois, si la méthode donne une indication générale de la portée de la pauvreté ou de l'exclusion sociale des enfants, elle ne permet pas d'en refléter toutes les dimensions. Une plus large gamme d'indicateurs est nécessaire, afin de refléter les différents aspects du bien-être des enfants⁶ de mettre en avant leur niveau de développement et d'apprentissage et de ventiler les résultats en fonction de l'âge des enfants et du statut des ménages. D'autres aspects doivent être reflétés, notamment: la profondeur et l'intensité de la pauvreté ainsi que les changements dans le temps et la persistance ou la durée de la pauvreté infantile. Une partie de cette information se trouve dans le *Rapport consultatif 2012 adressé par le Comité de la Protection Sociale à la Commission européenne sur la lutte et la prévention de la pauvreté infantile et sur la promotion du bien-être de l'enfant* (Comité de la Protection sociale, 2012) qui donne une synthèse utile des indicateurs pouvant servir à évaluer la pauvreté et le bien-être des enfants dans l'UE.

La principale source de données statistiques de l'UE pouvant servir à évaluer et à suivre la pauvreté et le bien-être des enfants est constituée par **les Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)** qui, dans la plupart des pays, prennent la forme d'une enquête longitudinale réalisée tous les quatre ans (les mêmes personnes sont suivies sur une période de quatre années). Le principal inconvénient des données de l'EU-SILC réside dans leur retard de publication, même si de grands efforts sont consentis par

6. Par exemple, l'étendue et la gravité de la pauvreté monétaire relative, le statut professionnel des parents, la portée de la privation (accès limité aux produits de première nécessité), la situation locative, l'accès aux services d'accueil de l'enfance, la santé, le niveau d'enseignement, la participation aux activités sportives, récréatives et culturelles, etc.

le système statistique européen pour améliorer la situation. Autre limite: l'absence dans l'EU-SILC d'informations sur les conditions de vie des enfants, même si un module sur la privation matérielle des enfants est apparu dans l'exercice 2009. Celui-ci ayant prouvé sa grande utilité, il est essentiel que d'autres questions portant spécifiquement sur les enfants soient régulièrement ajoutées aux prochains exercices statistiques.

D'autres enquêtes réalisées dans les domaines de la santé et de l'éducation fournissent également des informations importantes. Cependant, si l'on veut prendre au sérieux la question du bien-être des enfants, il serait vraiment nécessaire d'avoir, tous les ans ou tous les deux ans, une **enquête européenne d'évaluation de la pauvreté et du bien-être des enfants**. Une étude longitudinale (qui suivra les mêmes enfants sur une période de temps plus ou moins longue) pourrait être particulièrement utile pour donner une idée de la dynamique de la pauvreté et du bien-être des enfants. Des enquêtes de ce type sont déjà réalisées dans plusieurs Etats membres, dont l'Irlande. L'EU-SILC donne une information longitudinale (sur 4 ans) très utile sur la situation des enfants, mais les questions portent seulement sur la situation des ménages (et des ménages avec enfants) et des adultes, et non pas sur la situation spécifique des enfants. En 2005, un module thématique sur la dimension intergénérationnelle de la pauvreté a été ajouté à l'EU-SILC, pour nous donner quelques informations utiles⁷ l'information disponible reste limitée, elle permet d'explorer certains aspects dynamiques de la pauvreté infantile.

S'il est important d'améliorer le recueil global d'informations sur le bien-être des enfants aux niveaux national et européen, cela ne suffira pas. Il faut aussi appréhender la situation de **certains groupes d'enfants qui,**

7. Ces indicateurs concernent 2011, à l'exception de l'indicateur sur la privation infantile qui repose sur un module thématique de 2009.

s'ils connaissent des situations de grave pauvreté et d'exclusion sociale, restent largement cachés ou invisibles dans les données recueillies (comme les enfants confrontés à des situations familiales difficiles, sans-abri ou enfants des rues, les enfants placés en institutions ou sortant d'institutions, les enfants de migrants sans-papier ou les enfants eux-mêmes sans-papier (PICUM 2009 et UNICEF 2012), ainsi que les enfants issus de minorités ethniques, comme les enfants de famille Roms ou du voyage). Des **études spécifiques complémentaires s'imposent de manière urgente pour que l'on puisse dresser un tableau fiable de la situation de ces enfants**. Dans cette perspective, une meilleure utilisation des données administratives peut s'avérer utile. Des données tant statistiques que qualitatives sont nécessaires pour dresser un tableau complet.

Enfin, puisqu'il est important que les indicateurs reflètent véritablement les questions clés, les familles et les enfants en situation de pauvreté doivent pouvoir participer au processus. Il convient donc, par des **methodologies participatives**, d'impliquer parents et enfants dans l'identification des facteurs à prendre en compte lors de l'élaboration des indicateurs, avant de vérifier, toujours avec eux si ces indicateurs et ces données capturent effectivement leur réalité. Dans la plupart des pays, reste à développer la possibilité de mieux capturer le point de vue des enfants en situation de pauvreté, sans dépendre uniquement du point de vue de leurs parents.



Combien d'enfants vivent en situation de pauvreté ?

Quelle est en réalité la gravité de la pauvreté infantile ?

Quelle est la situation des enfants par rapport à celle des adultes ?

Y a-t-il des catégories d'enfants plus menacés que d'autres ?

Non seulement la pauvreté, et plus précisément la pauvreté infantile, est depuis longtemps un problème très grave dans l'UE, mais elle se répand et s'aggrave dans de nombreux pays en raison de la crise économique et financière actuelle.

Quelques chiffres

- Aujourd'hui, quelque **25 millions d'enfants**, soit plus d'**un enfant sur 4**, sont menacés par la pauvreté et / ou par l'exclusion sociale (indicateur AROPE – voir encart 7).
- Les taux AROPE sont bien plus élevés dans certains pays que dans d'autres (17% ou moins au Danemark, en Finlande, en Slovénie et en Suède contre 40% ou plus en Hongrie, en Lettonie, en Roumanie et en Bulgarie).
- Dans certains pays, les enfants en situation de pauvreté viennent principalement de groupes précis d'enfants fortement menacés, comme les enfants d'origine migrante, alors que, dans d'autres, la pauvreté infantile est plus largement répandue dans l'ensemble de la population.
- Les enfants sont davantage menacés par la pauvreté ou l'exclusion sociale que les adultes dans la plupart (19) des États membres (en moyenne, dans l'UE, on constate une différence de 3 points de pourcentage).
- L'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants et la gravité de la privation matérielle dont ils souffrent varient grandement d'un État membre à l'autre. Par exemple, une étude montre que des pays comme la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande et le Luxembourg, connaissent des taux de privation inférieurs à 10 %, tandis qu'on constate au Portugal, en Lettonie, en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie, des taux allant de 40% à presque 80% (Voir Guio, Gordon et Marlier, 2012).⁸

8. Notez que ces grandes différences de niveaux de privation s'expliquent, en partie, parce que la privation est une manière d'évaluer les différences de conditions de vie par rapport à une norme européenne, tandis que la pauvreté monétaire est une mesure relative utilisant un seuil national.

Certains enfants sont-ils davantage menacés ?

Les enfants confrontés aux plus grands risques de pauvreté sont ceux qui grandissent dans une **famille monoparentale** ou dans une **famille nombreuse** (composée de deux adultes et d'au moins trois enfants à charge - voir Comité Protection sociale, 2012).

La majorité des parents isolés menacés par la pauvreté sont **des femmes**. Cela ne signifie pas qu'être un parent isolé ou une famille nombreuse constitue en soi un problème, mais ces familles éprouvent plus de difficultés pour se constituer un revenu, par le travail ou grâce à des prestations sociales, suffisant pour couvrir toutes les dépenses du ménage.

Les chiffres (globaux) de la pauvreté infantile présentés ci-dessus ne lèvent qu'une partie du voile sur un problème qu'aggravent souvent **d'autres facteurs de risques**, comme nous l'indiquons dans la première partie du chapitre.

Il existe également des **groupes d'enfants "cachés" ou invisibles** qui connaissent des situations de grande pauvreté et d'exclusion sociale. S'ils n'apparaissent nulle part, c'est parce qu'ils ne vivent pas dans des ménages visés par les enquêtes sur les conditions de vie générale ou parce que leur nombre est à ce point réduit qu'il empêche toute analyse fiable.

Il s'agit:

- **d'enfants pris dans des circonstances familiales difficiles**, comme les enfants victimes de maltraitances, de négligence, d'abus sexuels, de toxicomanie ou d'alcoolisme, ou les enfants souffrant de maladies mentales;
- **les enfants menacés par la criminalité, la violence ou la traite d'êtres humains**;
- **les enfants ne vivant pas au sein d'une famille**, comme:
 - les enfants non accompagnés;
 - les enfants bénéficiant de mesures de protection placés en établissement ainsi que les jeunes qui sortent de ces structures de prise en charge;
 - les enfants vivant dans un logement temporaire;
- les enfants dont les parents travaillent à l'étranger;
- les enfants de migrants sans-papier;
- les sans-abri et les enfants des rues;
- et les enfants vivant dans de mauvaises conditions de logement (maisons surpeuplées et exigües, logements humides et touchés par la condensation);
- **les enfants ayant perdu leur logement** suite à l'expulsion de leur famille;
- **les enfants vivant dans des zones à forte concentration de pauvreté et d'exclusion sociale**, comme:
 - les zones urbaines marquées par des niveaux élevés de privation;
 - les zones rurales isolées.

Taux de risques de pauvreté

Enfants qui grandissent avec un parent isolé: **40,2%**

Enfants vivant dans un ménage composé de deux adultes et d'au moins trois enfants à charge: **26,5%**

Enfants vivant dans des ménages de deux adultes et deux enfants: **14,5%**

Quel est l'impact de la récession et de l'austérité ?

La récession économique et l'adoption de mesures d'austérité aggravent la situation en matière de pauvreté et d'exclusion sociale des enfants dans de nombreux Etats membres (voir par exemple Ruxton, 2012). Entre 2008 et 2011, le taux de risques de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) des enfants a augmenté dans 17 Etats membres, tandis qu'il ne diminuait que dans 4 d'entre eux. On constate une augmentation du nombre d'enfants sans-abri, leur famille ayant perdu leur logement ou ayant connu une rupture en raison de la pression induite par la crise (voir Fondeville et Ward, 2011). La crise économique se prolongeant, **de plus en plus de jeunes se retrouvent sans-abri** dans un grand nombre d'Etats membres. Il est courant que ce phénomène soit sous-estimé, beaucoup de jeunes sans-abri passant des mois ou des années hébergés de manière précaires par des amis ou des proches, ou à vivre dans des logements insalubres ou surpeuplés. C'est au Danemark qu'on a connu l'augmentation la plus importante du nombre de jeunes sans-abris, avec 1.002 sans-abris âgés de 18 à 24 ans en 2011⁹. (FEANTSA, 2012). Dans plusieurs pays, le nombre de familles se retrouvant sans logement. En 2012, 6 Etats membres sur 21 ont signalé une augmentation du nombre de familles sans-abri au cours des 4 années précédentes (République tchèque, Finlande,

9. Le Centre national danois de recherche sociale, Sans-abrisme au Danemark 2011.

France, Allemagne, Grèce, Slovaquie). Si le phénomène est en partie dû à des changements sociétaux (augmentation du taux des divorces et des ruptures familiales), un autre facteur est la plus grande **exposition des familles avec enfants aux expulsions et aux saisies** dans un contexte de crise (FEANTSA, 2013).

Dans de nombreuses régions plus pauvres, les parents sont obligés d'émigrer à la recherche d'un emploi, laissant parfois leurs enfants à la garde des grands-parents ou d'autres membres de la famille ou, dans les situations les plus graves, dans des institutions, faute d'argent pour s'en occuper.

La crise aspire de nouvelles familles vers la pauvreté, des familles qui n'avaient jamais été confrontées à ce risque. Ce basculement soudain dans la pauvreté peut avoir un impact émotionnel fort sur les enfants qui éprouvent parfois les pires difficultés à s'adapter à leur nouvelle situation et aux changements qu'elle entraîne dans leur vie. Qui plus est, **l'austérité a pour effet d'aggraver la pauvreté**, principalement dans des groupes déjà menacés, comme les enfants de minorité ethnique ou d'origine migrante (et plus particulièrement les enfants de migrants sans-papier). Une raison en est l'augmentation du chômage, et plus particulièrement du chômage de longue

durée, couplée à un durcissement des conditions de travail (avec des réductions salariales ou des diminutions du temps de travail). Mais les restrictions budgétaires sont aussi en cause avec la réduction des aides au revenu, et notamment dans des allocations pour enfants, et dans la diminution du revenu disponible aggravée par une augmentation des prix des produits de base, comme la nourriture, l'énergie et les services. Les familles à bas revenus sont particulièrement touchées par

les coupes sombres opérées dans des services essentiels, fournis par le secteur public ou par les ONG. Nous voyons dans **l'augmentation des demandes d'aide alimentaire et des autres services d'urgence** un symptôme évident des conséquences de la crise.



8 Etude de cas sur l'augmentation du nombre de banques alimentaires au Pays de Galles

D'après les chiffres de l'Office des statistiques nationales pour la période de 2009/10 à 2010/11, le revenu hebdomadaire moyen au RU est passé de 373 £ à 359 £, le revenu moyen des ménages étant au Pays de Galles inférieur de 12% aux chiffres nationaux. Parallèlement à cette tendance, on a distribué l'année passée au Pays de Galles un nombre record de colis alimentaires: 23.000.

Des nouvelles banques alimentaires ont vu le jour, pour aider les personnes en situation de pauvreté, d'après une organisation caritative Le Trussell Trust, qui gère plusieurs banques alimentaires, ajoute que près d'un quart des familles qu'il aide a un revenu insuffisant. La banque alimentaire "Flintshire Food", qui a ouvert ses portes à Mold au mois de mai 2012, a déjà aidé 400 personnes, en leur donnant trois repas par jour trois jours par semaine. D'autres banques alimentaires ont été ouvertes à Wrexham, à Denbigh, à Caernarfon et à Pwllheli, tandis que dans le sud du Pays de Galles, les villes d'Abergavenny et de Chepstow et le Vale of Glamorgan ont également vu l'ouverture de banques alimentaires.

En tout, le Pays de Galles en compte un total de 23.

Source: Rapport pour la BBC Wales de Sarah Dickins, journaliste économique, 2 octobre 2012.
www.bbc.co.uk/uk-wales-19785134



La boîte à mythes: Tordons le cou aux idées reçues!

Vous trouverez ici des réponses aux idées reçues et aux stéréotypes qui fleurissent en Europe à propos de la pauvreté des enfants.

Idée reçue 1 La riche Europe ne connaît pas de pauvreté infantile; la véritable pauvreté, on ne la trouve qu'en Afrique !

→ S'il est vrai que la grande pauvreté est davantage répandue en Afrique et dans d'autres régions en voie de développement, où des enfants, aujourd'hui encore, meurent de faim, de maladie et de violence, nombreux sont les enfants, dans TOUS les pays européens, qui vivent en situation de pauvreté ! Ceux-là connaissent la faim, l'insécurité alimentaire et des problèmes de santé, leur espérance de vie est réduite, ils vivent dans des logements insalubres ou dangereux, leurs parcours scolaires sont parsemés d'embûches, la discrimination, la stigmatisation et l'exclusion ne leur sont pas inconnues et, enfin, ils n'ont pas accès à ce qui est acquis pour d'autres. **Plus d'un enfant sur quatre, dans l'UE, risque la pauvreté et / ou l'exclusion sociale; un enfant sur cinq (21%) connaît la privation matérielle** (voir Guio, Gordon and Marlier, 2012).

"La nuit dernière, j'étais très triste; ma petite sœur était malade, mais ma mère n'a pas d'argent pour acheter des médicaments. On doit encore attendre 3 jours avant de recevoir les allocations familiales. Je suis très inquiète."
- Anu, Estonie

"Ils pourraient diminuer le prix (du combustible) parce que, si on ne peut plus le payer, on risque de mourir de froid et le coupable, c'est celui qui fixe les prix."
- Gareth, RU

Idée reçue 2 La cause de la pauvreté infantile est à chercher du côté de l'irresponsabilité des parents. C'est de la faute de la famille si les parents sont pauvres !



- Il est **trop simple** de rejeter la faute de la pauvreté sur les parents ou la famille des enfants. Personne ne veut être pauvre. Ce n'est pas un style de vie que l'on choisit.
- **La pauvreté a de nombreuses causes**; très souvent les parents qui vivent en situation de la pauvreté ont eux-mêmes grandi dans des environnements défavorisés, obstacles à leur propre développement.
- **Stigmatiser et juger** les familles qui luttent quotidiennement pour s'en tirer revient à les exclure encore plus et à creuser le fossé social.
- **La plupart des parents pauvres font de leur mieux** pour protéger leurs enfants contre tout risque de pauvreté. Souvent, ils se sacrifient pour que leurs enfants ne se privent pas: ils sautent un repas pour que leurs enfants aient de quoi manger. A la base, leur propre pauvreté est le résultat de facteurs structurels comme un accès inégal aux droits, aux

ressources et aux services (accès à un revenu adéquat, à un emploi décent, à des services de base ou à un logement convenable).

- **Les comportements de TOUS les parents peuvent avoir une influence négative sur leurs enfants.** Il se peut que des parents qui luttent pour joindre les deux bouts ou qui doivent gérer leurs propres traumatismes d'enfance soient moins disponibles émotionnellement pour donner à leurs enfants le soutien dont ceux-ci ont besoin.
- **Une petite minorité peut souffrir de problèmes de toxicomanie** et faire ainsi peser sur leurs enfants d'éventuels risques de maltraitance ou de négligence.
- **Le meilleur moyen d'accompagner les enfants qui vivent dans ces familles n'est pas de punir leurs parents**, mais de veiller à leur donner l'aide matérielle (et d'éventuelles interventions sociales) pour qu'ils puissent assumer leurs responsabilités parentales.

“Des services doivent être accessibles, et je ne parle pas uniquement des garderies d'enfants, mais également des services de santé, afin que chacun puisse travailler.”
– Rosalia, Espagne

“C'est impossible pour une femme Rom qui a des enfants de trouver un travail.”
– Mara, Hongrie

Idée reçue 3 Ces enfants ne sont certainement pas pauvres: ils ont les gadgets les plus modernes !



L'enfant à participer aux activités scolaires ou aux réseaux sociaux.

- De nouveaux vêtements, l'accès aux activités récréatives, sportives ou culturelles, ne relèvent évidemment pas de la survie mais sont **fondamentaux dans le développement et la confiance en soi de l'enfant.**
 - **La pression sociale pèse lourdement sur les familles** et les “oblige” à fournir à leurs enfants tous les biens matériels (fêtes d'anniversaire, équipement scolaire, nouveaux vêtements) nécessaires pour qu'ils se sentent intégrés. Pour y parvenir, les parents doivent souvent se passer de choses aussi essentielles que le chauffage ou la nourriture, et vont parfois jusqu'à emprunter et s'endetter.
- “La pauvreté, c'est quand je n'ai pas assez d'argent pour acheter des jouets.”*
– Joaquin, Espagne
- “Le Père Noël, il sait qu'on est pauvres ?”*
– Anton, Estonie
- “Des voisins m'ont critiqué parce qu'ils pensent que je me trompe de priorités quand j'achète à mes enfants les mêmes jouets que ceux de leurs amis d'école. La situation est vraiment difficile, mais je préfère cela plutôt que de voir mes enfants se faire rejeter par leurs amis à l'école, ou même harceler. Qui ne veut pas le bonheur de ses enfants ?”* – Alain, France
- **Si les enfants vivant en situation de pauvreté n'ont généralement pas** tout l'équipement ni les gadgets que d'autres jugent “normaux”, il est vrai que certains d'entre eux en possèdent.
 - Cela dépend de ce que l'on considère comme “normal” dans un pays ou une région. **Si les parents souhaitent que leurs enfants possèdent ce que leurs camarades ont déjà, ce n'est pas de l'irresponsabilité, mais bien parce qu'ils ont peur leurs enfants se sentent différents, exclus, ou moqués.**
 - Si l'accès à un ordinateur chez soi ne peut être considéré comme un besoin fondamental, cela **influencera la capacité de**

Idée reçue 4 La plupart des parents pauvres sont paresseux et ne veulent pas travailler !



- **Pour la plupart des parents, c'est exactement le contraire !** Ils veulent travailler. Dans une majorité des pays, les enfants vivant dans des ménages à bas revenus ont au moins un parent qui travaille.
- **Le taux de risque de pauvreté des travailleurs dans les ménages avec enfants** approche les 11 % dans l'UE, à comparer aux 7% dans les ménages sans enfant à charge. Le pourcentage grimpe à 19,5 % pour les parents isolés ayant des enfants à charge et, dans certains pays, comme la Lettonie, la Lituanie, la Suède, la Roumanie et le Luxembourg, il dépasse 24%.
- **Une quelconque paresse n'est pas en cause, c'est un problème de bas salaires et d'insécurité de l'emploi**, sans oublier que certains n'ont d'autres choix que d'accepter un emploi à temps partiel ou un emploi dont le salaire ne permettra pas d'éviter la pauvreté.
- **Les parents doivent souvent jongler avec plusieurs emplois mal payés** dans le seul but de joindre les deux bouts: le temps leur manque pour d'éventuelles activités familiales ou pour aider leurs enfants à s'épanouir.
- **Nombreux sont également les parents qui, s'ils souhaitent travailler, sont au chômage faute d'emplois décents**

disponibles.

- D'autres facteurs, comme **l'absence de services d'accueil des enfants de qualité et à prix raisonnable**, des **conditions de travail peu favorables à la vie familiale**, qui empêchent les parents de passer du temps de qualité avec leurs enfants, ou **l'absence de moyens de transport abordables** entre le domicile et le lieu de travail, compliquent plus encore la situation.

“En Slovénie, près de 300 de mes connaissances ont perdu leur emploi dans la ville où je vis et toutes les familles sont touchées. Les enfants se rendent compte que leurs parents doivent se serrer la ceinture. On a honte d'aller solliciter l'aide sociale, car il y a trop de formulaires à signer. La loi oblige les bénéficiaires d'une aide sociale à abandonner, par une simple signature, leur maison à l'Etat. Pour l'éviter, de nombreuses personnes continuent d'accumuler les dettes et finissent par les transmettre à leurs enfants. Mes enfants comprennent qu'ils n'ont pas ce que les autres possèdent. Certains parents sont dans l'incapacité totale de payer les études de leurs enfants. Quand on rencontre un fonctionnaire, il va vous dire - Que puis-je faire pour vous ? La seule réponse possible est que vous n'avez pas assez d'argent pour survivre.”
- Martina, Slovénie

“Aux Pays-Bas, nos organisations d'entraide de parents isolés ont fait pression pour obtenir un loi donnant aux parents isolés la possibilité de ne travailler que 25 heures par semaine pour un salaire complet. Mais si la loi a été adoptée, aucun politicien ne veut l'appliquer” – Lisa, Pays-Bas

Idée reçue 5 Augmenter le taux d'emploi des parents est LA solution à la pauvreté infantile !



- **La meilleure prévention de la pauvreté et de l'exclusion des enfants reste l'accès garanti aux droits, aux ressources et à des services de qualité pour l'enfant et la famille.**
 - Il est crucial de **garantir un revenu minimum adéquat pour les familles** qui ne peuvent ni travailler ni trouver un emploi décent et suffisant pour couvrir le coût réel de la vie, et d'y associer une aide financière, une aide sociale pour les familles avec enfants et un **système fiscal favorable** aux familles avec enfants.
 - Le bien-être des enfants dépend également de **l'accès à des services de bonne qualité; si ces services ne sont pas disponibles ni accessibles, le bien-être des enfants sera menacé**, que leurs parents travaillent ou non.
- “En Autriche, si un enfant tombe malade, un des parents a le droit de prendre 10 jours de congés payés, mais le nombre de journées restera le même si la famille a cinq enfants. Voilà pourquoi les patrons ne veulent pas recruter des femmes ...”* – Monika, Autriche
- “Travailler, travailler, travailler, on n'entend que ça ! D'après les ministres, l'emploi résoudra tous les problèmes aux Pays-Bas. Quand vous êtes un parent isolé, ce n'est pas aussi simple. L'horaire scolaire n'est pas adapté aux heures de travail. Si votre enfant est malade, vous vous sentez coupables et jugées. Dès que vous trouvez un boulot, la charge est encore plus lourde. Et ça, les gens l'ignorent.”*
- Marieke, Pays-Bas
- Améliorer l'accès à l'emploi pour les parents permet de sortir certaines familles de la pauvreté, mais **cela ne constitue qu'une partie de la solution** et elle ne peut pas concerner tout le monde.
 - **Tous les emplois n'offrent pas** un revenu adéquat et certains empêchent de concilier vie familiale et professionnelle (voir idée reçue 4).
 - **Des emplois de faible qualité ne sortiront jamais personne de la pauvreté.** Des emplois de qualité et de proximité, qui permettraient de répondre aux besoins des parents, font souvent défaut.
 - **Tous les parents ne sont pas en capacité de travailler**, parce qu'ils souffrent éventuellement de maladie ou de handicap, qu'ils n'ont ni la formation ni les qualifications nécessaires, ou parce qu'ils doivent s'occuper d'un proche.
 - Un autre obstacle est **l'absence fréquente de structures d'accueil de l'enfance à un prix raisonnable ou l'absence de transports publics efficaces et abordables**. Il arrive que les parents ne disposent pas des ressources nécessaires pour se rendre sur leur lieu de travail ou qu'ils n'aient aucune possibilité d'y aller.

Idée reçue 6 **Dépendre des allocations sociales est devenu un style de vie; le système est trop généreux !**



→ Si les allocations sont trop élevées, **alors pourquoi y a-t-il tant de pauvres ?**

→ Dans la plupart des Etats membres de l'UE, les niveaux des indemnités sont inférieurs à ce qui est nécessaire pour vivre dans la dignité, et dans certains pays, la situation est encore plus grave (voir Frazer et Marlier, 2009). Des projets portant sur des budgets de référence dans des pays comme le RU ou l'Irlande ont montré que le fossé se creuse entre niveau des prestations et coût de la vie (voir MacMahon et al, 2012).

→ Dépendre des indemnités sociales n'est une solution pour personne; c'est une **lutte constante pour joindre deux bouts avec des montants ridiculement bas**. Les familles doivent gérer leur budget avec la plus grande prudence, en privilégiant ce qui est essentiel, comme les vêtements, le chauffage ou le loyer - Il ne leur reste rien ou presque pour tout autre dépense ou pour faire face à une situation de crise. En conséquence, l'endettement est un problème qui touche de nombreuses familles.

→ Si un parent dépend des allocations sociales, c'est parce qu'il n'a pas d'autres choix et parce que, pour de nombreuses raisons, il n'a pas accès à un emploi convenablement rémunéré et flexible qui lui donnerait

un revenu suffisant pour sortir de la pauvreté et lui permettre de s'occuper de ses enfants.

→ De plus, **de nombreux ménages entrent et sortent du système de prestations sociales** et n'ont donc accès aux prestations sociales que sur de courtes périodes. Cependant, plus longtemps les familles devront dépendre des allocations, principalement si le montant de celles-ci est faible, plus elles risquent de subir une pauvreté grave et persistante.

→ On n'est pas "découragé de travailler" parce qu'on reçoit des allocations décentes, bien au contraire: les pays qui versent les niveaux les plus élevés de prestations connaissent également les taux d'activités et d'emplois les meilleurs. Des indemnités décentes sont une base solide qui permet aux parents de planifier leur vie, de rechercher un emploi et de préserver leurs enfants de la pauvreté. Une telle base prévient une augmentation des coûts sociaux, économiques et de santé qu'entraînerait une aggravation de la pauvreté.

"Je regarde les murs de ma chambre couverts d'humidité, et me voilà dans mon lit, frigorifiée." – Gwen, RU

"Je travaillais dans la construction, mais j'ai perdu mon emploi; je ne touche plus d'indemnités de chômage et je ne sais pas comment je vais pouvoir m'occuper de ma famille. Je me sens désespéré."
- Juan, Espagne

Idée reçue 7 **L'éducation est la seule solution à la pauvreté !**



→ Un **enseignement de qualité** est une des clés pour briser le cercle de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Plus précisément, l'apprentissage dès la prime enfance a une influence critique sur le développement cognitif de l'enfant et, donc, sur son parcours éducatif.

→ **Toutefois, pour réduire un handicap éducatif, il ne suffit pas d'améliorer l'accès à l'école ou à l'enseignement préscolaire.** Le système éducatif doit viser le plein développement de la personnalité de l'enfant (voir l'article de la CDE des Nations-Unies qui concerne l'éducation). Les compétences interpersonnelles, comme l'empathie ou la communication, revêtent dans notre société contemporaine autant d'importance que les connaissances. L'école et les professionnels doivent intégrer les différences d'apprentissage et promouvoir la diversité. Tout doit être fait pour éradiquer les discriminations, le racisme et le harcèlement à tous les niveaux de l'enseignement.

→ Et même dans les meilleures écoles, la réussite de l'enseignement dépend d'autres facteurs. **L'accès à l'enseignement doit être gratuit.** Nombreux sont les parents pauvres qui éprouvent les pires difficultés pour payer les frais scolaires de leurs enfants.

→ **L'enseignement informel et non-formel,**

dispensé par des organisations locales (comme des groupes de jeunes), complète les systèmes éducatifs formels.

→ **Pour réussir leur parcours scolaire, les enfants doivent vivre dans un logement stable et bien chauffé,** disposer d'un espace suffisant pour étudier et avoir accès aux livres et aux matériels scolaires.

→ **Leur régime alimentaire doit être correct et leurs vêtements appropriés.**

→ **Les parents doivent avoir assez de temps et de ressources** pour soutenir leurs enfants.

→ Dans les régions plus pauvres, **des repas scolaires nourrissants gratuits ou bon marché constituent souvent un plus vital.**

→ Qui plus est, **l'enseignement n'est plus, à l'heure actuelle,** la garantie d'un revenu décent. De nombreux diplômés se retrouvent au chômage et sombrent dans la pauvreté, ce qui prouve que, malgré une bonne éducation, certaines familles avec enfants n'échapperont pas à la pauvreté.

"Certains jeunes dans la rue ne s'en sortiront jamais et ne trouveront pas de but à leur vie sans une aide. Leurs talents seront perdus pour la société. Nous devons aider les jeunes en décrochage scolaire dès les premiers signes de problèmes, pour leur permettre de rapidement se remettre sur la bonne voie (...)
– Soutenir les écoles cela signifie non seulement permettre l'accès gratuit aux repas, aux excursions, aux bibliothèques, aux vacances, à la musique, au théâtre et à la formation mais aussi une culture susceptible d'aider le jeune à faire ses choix professionnels."

– Stefan, Autriche

Idée reçue 8 Les services universels, c'est donner de l'argent à des enfants et à des parents qui n'en ont pas besoin !



→ Une offre universelle est la preuve que **l'Etat valorise ses enfants et soutient les parents dans leur rôle d'éducateurs** et qu'il accepte **la responsabilité de garantir l'accès de tous les enfants à leurs droits fondamentaux.**

→ Enfin, c'est ainsi que l'on encourage **plus de solidarité et de cohésion sociale.**

“J'ai une fille handicapée – elle termine l'enseignement fondamental, mais n'a aucune chance d'être intégrée. Je dois totalement adapter ma propre vie à ses besoins. Quand elle aura atteint l'âge de 10 ans, elle recevra des indemnités pour personnes handicapées. Mais elle ne peut sortir de la maison, faute d'argent – on ne peut pas se permettre de sortir, d'aller boire un verre. Nous voulons que notre vie soit intégrée dans la société, mais cela paraît impossible.” – Zuzana, Slovaquie

→ **C'est faux !** Un accès universel à des services de qualité aussi essentiels que l'accueil de l'enfance, l'éducation, la santé, les services sociaux ou les activités récréatives, sportives et culturelles, est **la manière la meilleure et la plus efficace de promouvoir le bien-être de l'ensemble des enfants, de prévenir la pauvreté et d'éviter la stigmatisation et l'exclusion de certains enfants.** Les parents en meilleure situation financière payeront davantage pour ces mêmes services via le système fiscal, ce qui leur donne le droit d'en bénéficier.

→ Voilà l'unique **garantie de services de qualité pour tous et le meilleur moyen de prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.**

Idée reçue 9 Ce n'est pas l'aide pour les familles et les enfants qui manque !



→ **Un grand nombre de familles rechigne à solliciter de l'aide,** par crainte d'être stigmatisées.

→ **De nombreuses personnes sont obligées de vivre dans un logement insalubre ou surpeuplé.**

→ **Les services d'éducation et d'accueil de la prime enfance illustrent parfaitement les grandes différences pouvant exister entre les pays.** Lors du Conseil européen de Barcelone en 2002, les Etats membres ont décidé qu'à l'horizon 2010, au moins 90 % des enfants âgés entre 3 ans et l'âge de scolarité obligatoire et au moins 33 % des enfants de moins de 3 ans devraient recevoir une place à temps plein dans un service officiel d'accueil de l'enfance. Les résultats sont loin d'être les mêmes partout. Pour la catégorie d'âge de 0 à 3 ans, cinq pays ont atteint et dépassé l'objectif de 33%, et cinq autres s'en sont approchés, tandis que la majorité se est très loin de d'atteindre cet objectif et que 8 atteignaient difficilement les 10 %. Pour la catégorie d'âge au-dessus de 3 ans, huit pays ont dépassé l'objectif de 90%, trois autres s'en approchant, tandis que la couverture n'atteignait pas 70% dans près d'un tiers des Etats membres (voir la Commission européenne, 2011).

“On a dit à une femme de placer ses enfants dans un orphelinat, car elle n'avait pas assez d'argent pour s'en occuper. C'est absurde. Elle avait quatre enfants. Cela aurait coûté beaucoup plus cher de les placer dans un orphelinat.” – Pavel, République tchèque

→ Cela n'est **pas vrai dans tous les Etats membres.** Les services et l'aide apportés aux enfants et aux familles varient grandement d'un Etat membre à l'autre, et même d'une région à l'autre ou d'un quartier à l'autre. Par exemple, certains pays offrent seulement un minimum de services publics, s'appuyant sur des services prestés par des volontaires ou des ONG sous-financées.

→ **Nombreux sont les pays où, s'il y a des services, ceux-ci sont à la limite de la rupture et ne se répartissent pas équitablement sur le territoire;** en outre, l'austérité a pour conséquence une forte réduction des budgets de nombreux services.

→ Qui plus est, **certains services ne sont offerts qu'à des catégories précises de “pauvres”,** sans que d'autres groupes, comme les enfants handicapés ou les enfants d'origine migrante, ne puissent y accéder, creusant ainsi le fossé entre les “méritants” et les autres.

→ Non seulement **les régimes d'allocations sont-ils souvent limités et trop compliqués, mais les bénéficiaires ignorent parfois leurs droits** et certains groupes, comme les migrants, peuvent en être totalement exclus.

Idée reçue 10

Prévenir et combattre la pauvreté infantile coûte trop cher, surtout en ce moment ! Quand la croissance reviendra, ça s'arrangera !



→ Le nombre élevé d'enfants vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale posait **déjà problème dans l'UE avant le début de la récession et les programmes d'austérité**. En 2007, leur nombre s'élevait à 26,3%, contre 26,9% en 2011. Attendre que la croissance économique revienne n'est donc pas la solution.

→ Il convient plutôt de **mettre en place les bonnes politiques de prévention et de réduction de la pauvreté infantile et de promotion du bien-être des enfants**. Nous voyons dans la réussite de certains Etats membres (comme la Suède, le Danemark, la Finlande et la Slovaquie), qui sont parvenus à limiter au minimum leur taux de pauvreté infantile, la preuve que les politiques ont de l'impact et peuvent changer les choses.

→ En fait, l'argument peut être inversé: **ne pas prévenir et ne pas combattre la pauvreté des enfants, cela coûte trop cher !** Non seulement **investir dans le bien-être des enfants rapporte dès maintenant, et à long terme**. Les enfants qui grandissent dans la pauvreté risquent de moins bien réussir dans leur vie, de moins contribuer à la future croissance économique et de coûter cher à l'état.

→ Compte tenu du vieillissement de la population européenne, il est **indispensable que tous les jeunes aient la possibilité de réaliser leur potentiel et d'apporter leur contribution à la société**. La décision de moins investir dans les enfants et de ne plus financer la lutte contre la pauvreté infantile en raison de l'austérité relève d'une vision à court-terme qui aura des conséquences négatives sur le long terme. Les coûts très élevés pour les personnes, pour la société et pour l'économie qu'induit la pauvreté des enfants, couplés aux conséquences positives de l'investissement dans l'enfance, montrent que les sociétés contemporaines n'ont pas le luxe de ne pas investir dans la prévention et la lutte contre la pauvreté infantile (voir Griggs et Walker, 2008, et Action for Children, 2009).

"Tous les enfants ont besoin d'un lit, d'un toit et d'une nourriture saine"
– Maria, Espagne

"Les enfants sont considérés comme des demi-personnes et non pas comme des citoyens (ils ne votent pas). Pourtant ils sont notre avenir !" – Balazs, Hongrie

"Les enfants, en tant qu'enfants et en tant qu'adultes en devenir, doivent faire l'objet de politiques sociales. Répondre aux besoins des enfants, c'est satisfaire aux besoins de tous les êtres humains. Le bien-être des enfants et leur inclusion sociale doivent être envisagés dans leur caractère multidimensionnel." – Dirk, Allemagne



QUELLES SONT LES SOLUTIONS?



Certains pays et certaines régions réussissent beaucoup mieux que d'autres à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants, ainsi qu'à promouvoir leur bien-être. La preuve est faite de l'importance de mener les bonnes politiques et de s'inspirer de ces exemples positifs pour définir la marche à suivre.

Les conditions préalables à une action efficace

- *Partout en Europe, des éléments tendent à prouver que certaines conditions doivent être remplies avant de mettre au point des politiques et des programmes efficaces et de les pérenniser (voir Devlin et Frazer, 2011). Par exemple,*
- *les gouvernements doivent prendre un **engagement politique fort** en faveur de la promotion du bien-être de tous les enfants, de la prévention et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et de la promotion de leurs droits. Cet engagement prendra plus de force si un / une ministre et/ou une commission reçoivent la responsabilité du bien-être des enfants et des droits de l'enfant;*
- *pour éviter plus de pauvreté et d'exclusion sociale, tout en encourageant le bien-être dans toute la société, l'engagement doit être pris de garantir une répartition équitable des revenus et des ressources, ainsi que de limiter les inégalités par le biais d'un **système d'imposition progressive**;*
- *une **approche** ou une stratégie **intégrée, globale et pluridimensionnelle** s'impose afin de prévenir et de combattre la pauvreté infantile et de promouvoir le bien-être des enfants. Tous les aspects du bien-être des enfants doivent être pris en compte de manière holistique et concertée, à travers un grand nombre de domaines politiques. En d'autres termes, une démarche multi-niveaux et multisectorielle est indispensable;*
- *il est essentiel de s'engager en faveur de la **prévention et d'offrir de services universels** à tous les enfants et à leurs familles afin de garantir leur bien-être dès leur naissance et de réduire ainsi le risque de pauvreté;*
- *dans le cadre d'une approche stratégique, des **objectifs quantitatifs et qualitatifs** clairs s'imposent, ainsi qu'un calendrier d'action précis, afin de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et de promouvoir leur bien-être;*
- *une approche globale ne peut faire l'économie de mesures institutionnelles officielles visant à **intégrer transversalement** la lutte contre la pauvreté infantile dans l'ensemble des domaines politiques et à **coordonner** la planification et la mise en place de politiques horizontales (qui, par exemple, s'appliquent à tous les ministères gouvernementaux) et verticales (entre les différents niveaux de gouvernement). Il s'agit de faire en sorte que les politiques se renforcent mutuellement;*
- *la lutte contre la pauvreté et l'exclusion des enfants doit s'inscrire dans le cadre d'une **stratégie nationale plus vaste** de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités;*
- *si des politiques efficaces doivent être mises en place pour **soutenir les familles**, l'accompagnement seul ne suffit pas à promouvoir le bien-être des enfants;*
- *Les politiques de lutte contre la pauvreté infantile doivent s'inscrire dans un contexte politique plus large visant à **promouvoir le bien-être des enfants** (voir encadré 9). Il est nécessaire de conjuguer politiques et actions universelles de promotion du bien-être des enfants et de prévention de la pauvreté et politiques ciblées de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale;*

10 Un enjeu clé: Pourquoi inscrire la lutte contre la pauvreté infantile dans le contexte plus large du bien-être des enfants ?

Il existe **quatre raisons principales** d'inscrire la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants dans le cadre plus large de la promotion de leur bien-être.

Premièrement, dans un objectif à plus long terme, il importe de **privilegier autant la prévention** que la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants. En d'autres termes, des politiques et des programmes s'imposent qui, dans les limites du possible, garantiront le bien-être de tous les enfants et leur éviteront (à eux et à leurs familles) de plonger dans la pauvreté. Ainsi, une intervention précoce est indispensable pour éviter l'apparition des problèmes.

Deuxièmement, en insistant sur le bien-être, on place **les droits de l'enfant** et ses besoins au cœur de l'élaboration des politiques. On montre que l'enfant est détenteur de droits et qu'en protégeant et en garantissant ceux-ci, on garantit son bien-être de la meilleure manière qu'il soit et on prévient la pauvreté. On garantit également la mise au point de politiques visant prioritairement à répondre aux besoins des enfants ici et maintenant, tout en leur assurant un avenir épanouissant.

Troisièmement, une politique de promotion du bien-être est la garantie d'une **approche globale**, dans une vision de la prévention et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants qui dépasse la seule question des revenus pour s'étendre à l'éducation, à la santé, au logement et à l'environnement, aux loisirs, au sport et à la culture.

Quatrièmement, par une approche axée sur le bien-être, on s'assure que la stratégie restera solidement **centrée sur l'enfant**, dont elle privilégiera l'épanouissement. Ainsi, la participation et renforcement des capacités des enfants seront au centre du processus.

- Une **approche de partenariat ou une approche globale sectorielle** permettrait de conjuguer les efforts déployés par les gouvernements nationaux, régionaux et locaux et ceux déployés par les parents, les enfants, les communautés locales, les ONG et les employeurs. Par exemple, les employeurs ont un rôle clé à jouer en payant des salaires décents, au même titre que secteur privé ou à but lucratif, dans le respect du principe de responsabilité sociale des entreprises. Par ailleurs, les ONG jouent un rôle important d'accompagnement des parents et de leurs enfants, en offrant de nombreux services de base et en recherchant, avec les communautés locales et avec les autorités publiques, des solutions intégrées.
- Il serait bon de reconnaître, de soutenir et de financer le rôle essentiel joué par les **ONG** lorsqu'elles aident les enfants menacés et défendent leurs droits, ou dans leur important travail de plaidoyer. Les ONG devraient participer pleinement à l'élaboration et à la mise en place de stratégies intégrées au niveau national, régional et local.
- Des dispositions doivent être prises pour **associer**, sans les stigmatiser, **TOUS les enfants** (et leurs parents), notamment les enfants en situation de pauvreté, lors de la phase de développement, de mise en œuvre et de suivi des politiques et des services qui les concernent; des dispositions s'imposent également **pour les écouter**.
- L'élaboration des politiques devrait reposer sur des **données probantes**. Dès lors, il faut la disponibilité de données et d'analyses fiables ainsi qu'un **suivi et une évaluation réguliers** de l'impact des politiques.

10 Que faut-il faire ? – Le point de vue des parents

“Dans nos sociétés, les enfants représentent un groupe vulnérable et sans protection. Ils ne peuvent rien faire pour sortir de la pauvreté. Il est important de détecter les problèmes le plus tôt possible. L'éducation est une question urgente – En Estonie, nombreux sont les étudiants en décrochage. Il faudrait repérer très vite les enfants qui ont besoin d'aide. Il y a des moments sensibles dans le développement de chaque enfant. Il ne faut négliger aucun talent et ne laisser tomber aucun enfant!” – Laura, Estonie

“Dans les régions rurales, les écoles ferment parce que la population s'en va; il est donc fréquent qu'à l'école primaire, on trouve une seule classe rassemblant des enfants âgés de 6 à 10 ans. On constate une augmentation du nombre d'écoles privées alors que l'enseignement public n'a plus de moyens. Nous avons besoin de manière urgente un enseignement de qualité pour tous.” – Andreea, Roumanie

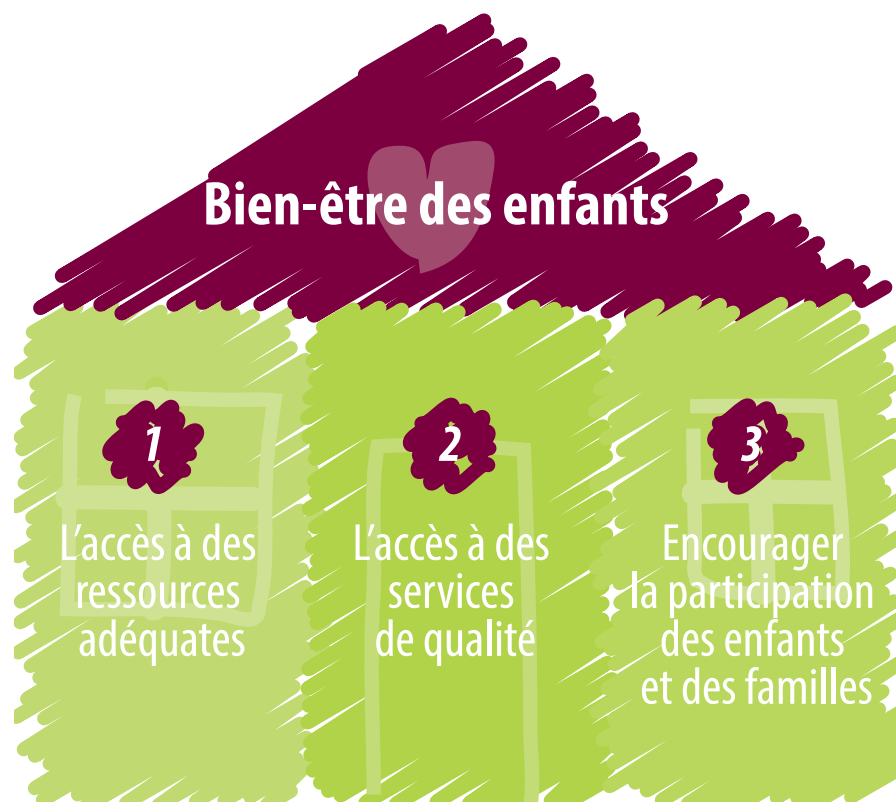
“Nombreuses sont les personnes qui quittent leurs fils, leurs filles ou leur famille entière pour aller travailler en Europe occidentale. Ces enfants doivent vivre avec un grand manque et grandissent seuls et sans recevoir le soutien dont ils ont besoin. Cela est également à l'origine de troubles mentaux. L'UE doit soutenir les familles parce que la pauvreté des familles est à la base de la pauvreté des enfants.” – Andrius, Lituanie

“Les parents isolés pâtissent du manque d'écoles maternelles, tandis que les familles dont les enfants sont plus âgés rencontrent les plus grandes difficultés lorsque l'école ne prévoit pas de garderie l'après-midi. La recherche d'un emploi devient encore plus compliquée.” – Lisa, Autriche



Une approche basée sur trois piliers

La lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la promotion du bien-être des enfants dans l'Union européenne privilégie de plus en plus une approche axée sur trois piliers: garantir l'accès à des ressources adéquates, assurer l'accès à des services de qualité et encourager la participation des enfants et de leurs parents (voir par exemple, la Présidence belge de l'Union européenne de 2010 et la recommandation de la CE: "Investing in children - breaking the cycle of disadvantage", 2013).



① L'accès à des ressources adéquates

Il est inacceptable que des enfants doivent grandir dans des familles dont les revenus sont trop bas pour vivre dans la dignité et qui consacrent tout leur temps et leur énergie pour assurer leur seule survie. Deux éléments essentiels interviennent dans la garantie d'un revenu adéquat: **des mécanismes appropriés d'aide au revenu et l'accès à l'emploi pour les parents et les familles.**

Garantir **une aide au revenu appropriée** pour les familles ayant des enfants exige une combinaison cohérente et efficace de prestations sociales, qui maintienne l'équilibre entre prestations en espèces (exonérations fiscales ou crédit d'impôt, assistance sociale) et prestations en nature (dans des domaines tels que la santé, l'éducation, le logement et l'accueil de l'enfance), ainsi qu'entre prestations universelles et prestations ciblées. Les transferts sociaux (à l'exception des pensions) jouent un rôle essentiel dans la réduction des niveaux de pauvreté infantile dans la plupart des Etats membres.

Réduire les prestations sociales versées aux parents ou durcir les conditions d'accès à celles-ci peut s'avérer contre-productif, surtout en cas de pénurie d'emplois décents; en effet, cela risque **de faire augmenter la pauvreté des enfants et de peser directement sur leur bien-être.** L'existence même des allocations familiales universelles est une manière de reconnaître que toutes les familles avec enfants encourrent des frais supplémentaires, et que l'Etat souhaite des enfants et qu'il assure les conditions de leur accueil.

Pour garantir un meilleur **accès des parents avec enfants au marché de l'emploi** et un **revenu du travail suffisant pour les faire sortir de la pauvreté, des emplois de qualité sont indispensables.** Il est donc nécessaire:

- de concevoir des politiques d'activation et d'aide à l'emploi qui aident les parents à acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des emplois de qualité;
- de mettre en place des systèmes d'imposition et de prestations, de les intégrer et de mettre au point des politiques de salaires minimums pour faciliter la transition entre le chômage et l'emploi, pour garantir des rémunérations correctes et pour protéger les parents contre des emplois mal rémunérés;
- d'améliorer l'accès à des services d'accueil de l'enfance et de garde extrascolaire de qualité et abordables pour toutes les familles;
- d'éviter que les frais de transport du domicile au travail soient un frein à l'emploi;
- de promouvoir de meilleures politiques de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale: prévoir des conditions de travail flexibles et réduire le temps de travail.



11 Trouver l'équilibre entre politiques universelles et politiques ciblées

Dans quelle mesure les Etats membres doivent-ils concevoir des politiques universelles de promotion du bien-être de tous les enfants ou cibler leurs maigres ressources sur les familles et les enfants les plus en difficultés ? C'est une question essentielle. Dans la pratique, la plupart des pays semblent conjuguer politiques universelles de promotion du bien-être de tous les enfants, de prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants avec des politiques ciblées visant à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale. Si l'équilibre entre les deux dépend de la situation et de la tradition de chaque pays, **les Etats membres qui réussissent le mieux à réduire la pauvreté semblent être ceux qui privilégient une approche universelle. Ces Etats s'appuient sur la profonde conviction qu'il est plus efficace et plus intéressant de prévenir les problèmes et de garantir une égalité des chances à tous les enfants.** Dans le cadre de cette approche universelle, ils ciblent les enfants confrontés à des difficultés particulières, en leur offrant l'aide supplémentaire nécessaire pour leur permettre d'accéder aux services et opportunités; il s'agit d'une forme d'universalité sur mesure.

Si la priorité doit aller à des services universels, qui offrent des facilités et/ou des opportunités à tous et à toutes, une aide ciblée doit s'y ajouter pour les enfants et les jeunes les plus vulnérables. Toutefois, les services ciblés doivent être **offerts de manière non stigmatisante et plus efficace**, afin que **les enfants et leurs parents se sentent soutenus et intégrés, rompant avec sentiment d'isolement et de marginalisation qu'ils connaissent souvent.** Le ciblage, qui vise une région ou des groupes d'âges particuliers, permet d'éviter les problèmes d'étiquettes et de stigmatisation. Toutefois, il arrive trop souvent que l'offre soit soumise à des conditions de ressources (par exemple les repas scolaires); nous voyons une approche peu efficace, car elle laisse de côté un grand nombre de familles en situation de pauvreté et risque de les stigmatiser. En conséquence, le niveau de recours reste faible

et les enfants et leurs familles s'enlisent dans la pauvreté.

Les prestations sous conditions de ressources ne peuvent remédier à la pauvreté qu'après apparition du problème. En d'autres termes, pour accéder aux aides soumises à conditions de ressources, il faut d'abord devenir pauvre, puis soumettre une demande en fonction de ses besoins et de ses ressources enfin prouver aux autorités compétentes que vous êtes pauvre: tout cela doit se dérouler avant que les aides ne soient versées. **Les prestations universelles peuvent prévenir la pauvreté avant qu'elle n'apparaisse.** Grâce à elles, les familles se sentent en sécurité. Les prestations universelles envoient un message de solidarité sociale: les familles et les enfants sont désirés et jouissent du même droit à une vie meilleure.

En période d'austérité, **la plupart des Etats membres ont tendance à privilégier les objectifs de diminution de la pauvreté et de l'exclusion sociale et de ciblage, au détriment d'approches plus universelles.** Il s'agit d'une solution à court terme qui aura un **impact négatif à long terme.** En raison de leur nature structurelle, la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants devraient être combattues immédiatement et, parallèlement, faire l'objet d'une approche plus préventive afin d'éviter des coûts sur le long terme.

Nous en tirons la conséquence suivante: si, en période de crise, les plus riches doivent contribuer davantage à l'équilibre des budgets, il paraît alors plus équitable et plus raisonnable d'appliquer ce même principe à toutes les personnes à hauts revenus sur le long terme (par exemple, en augmentant la fiscalité) plutôt que de faire peser la charge uniquement sur les personnes plus riches avec enfants en réduisant l'accès aux services universels pour les enfants et les personnes qui les élèvent. Ainsi, il serait possible de préserver les services et de faire peser la charge sur toute la population plus nantie.

12 Des services et des prestations équilibrés et ciblés pour les enfants

Une année de services préscolaires gratuits en Irlande

Un programme de prise en charge et d'éducation de la petite enfance, appelé également "l'année de services préscolaires gratuits" (FPSY) a vu le jour en 2010. Plus de 60.000 enfants en ont déjà bénéficié, pour un coût annuel de 166 millions d'euros. Tous les enfants sont éligibles au titre du programme FPSY pour autant qu'ils soient âgés entre 3 ans et 2 mois et 4 ans et 7 mois le 1er septembre de l'année où ils entament le programme. Les services sont offerts pendant 3 heures par jour, 5 jours par semaine sur une période de 38 semaines pour les enfants inscrits dans les écoles pré-maternelles participantes. Les enfants inscrits dans des crèches sont pris en charge pendant 2 heures et 15 minutes par jour sur une période de 50 semaines. En outre, il existe d'autres initiatives plus ciblées:

- le "projet Early Start pre-school", mené dans 40 écoles primaires situées dans des régions urbaines en difficultés, comporte un volet éducatif visant à améliorer le développement de l'enfant, à prévenir son échec scolaire et à compenser les effets des difficultés sociales;
- le projet "Rutland" est un service préscolaire offert dans l'école primaire Rutland Street de Dublin. Même s'il ne s'inscrit pas dans le programme "Early start", le projet a inspiré de nombreuses démarches qui ont ensuite été reprises dans ce dernier;
- la "Community Childcare Subvention" apporte une aide aux personnes qui s'occupent d'enfants issus de certaines familles à bas revenus.

(Pour plus d'informations, voir www.oireachtas.ie/parliament/media/housesoftheoireachtas/libraryresearch/spotlights/spotEarlyEd180412.pdf)

Les centres néerlandais pour les jeunes et les familles

Les autorités locales offrent une aide universelle, globale et gratuite aux familles et aux parents. Les centres portent le nom de "centres pour les jeunes et les familles" et offrent les services suivants: soins de santé pour les enfants et les jeunes, aide à la parentalité (informations et conseils, identification des problèmes, orientation, aide pédagogique de base, coordination de l'accompagnement), un relais vers l'agence de prise en charge de la jeunesse et vers les équipes de conseil et d'aide scolaires. Ils offrent des services universels et, si besoin, renvoient les familles vers des services ciblés et spécialisés.

(Pour plus d'informations, voir www.eurochild.org/fileadmin/ThematicPriorities/FPS/Eurochild/COMPACT_FPS_Round_Table_report_2011_-_The_role_of_local_authorities_in_parenting_support.pdf)

Les "guichets parentalité" de la communauté flamande de Belgique

Ils offrent gratuitement les services suivants à toute personne intéressée: informations, soutien émotionnel et pratique, aide ou conseils, formation professionnelle, amélioration des contacts sociaux et de l'indépendance, détection précoce et référencement. Le personnel renvoie les familles qui ont besoin d'une aide plus ciblée vers d'autres prestataires.

(Pour plus d'informations, voir www.eurochild.org/fileadmin/Communications/09_Policy%20Papers/policy%20positions/EurochildCompendiumFPS.pdf)

② L'accès à des services de qualité

Un meilleur accès à des services inclusifs et de qualité est indispensable pour le bien-être de tous les enfants. **Des services universels pour la petite enfance, la santé, l'éducation et le logement** sont nécessaires: ils doivent être **faciles d'accès, non bureaucratiques, flexibles, respectueux des différences culturelles des bénéficiaires, de leur origine sociale et religieuse et doivent leur permettre d'accéder à un réseau plus large de familles et de services**. Les services devraient promouvoir l'épanouissement personnel et le renforcement des capacités des enfants et stimuler leur résilience en situation de crise. Ils doivent également être offerts par du personnel formé à l'écoute, **soucieux des besoins des enfants et des familles en situation de pauvreté** et attentif à les placer au cœur de leur action. Il est essentiel:

- de garantir que tous les enfants, indépendamment du statut professionnel de leurs parents, aient accès à **des services de prise en charge et d'éducation de la petite enfance** de qualité, essentiels pour le développement de l'enfant et sa réussite scolaire. Pareils services permettent de compenser les difficultés économiques et de poser les bases du développement futur de l'enfant;
- de mettre en place **des services efficaces d'aide et d'intervention auprès de la petite enfance**, dans le but de repérer rapidement les enfants et les familles en difficultés et de les aider à dépasser les obstacles au développement de l'enfant. Très souvent, l'intervention précoce a une influence positive sur le reste de la vie. Ces services peuvent comprendre la création de centres familiaux dans les communautés en difficultés ou des visites généralisées pré- et post-natales par des infirmières et/ou des assistants sociaux;

13 Soutien à la petite enfance et aux familles en Espagne et en Belgique

Les programmes pour les familles en situation de pauvreté (Croix Rouge espagnole et Caritas Espagne)

En 2011, la Croix Rouge et Caritas ont apporté leur aide à plus de 500.000 enfants vivant en situation de pauvreté en Espagne. Elles participent activement à la coalition espagnole pour les droits de l'enfant (www.plataformadeinfancia.org)

La Croix Rouge espagnole: a aidé 325.181 familles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et 207.403 enfants dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté. 87% des familles aidées ont des enfants, 27% sont des familles nombreuses (3 enfants ou plus). 71% des parents ou des tuteurs sont au chômage, 7% sont sans-abri et 83% sont migrants – la plupart sont originaires du Maroc, de Roumanie, de Bolivie, d'Equateur, de Colombie et de Bulgarie. Les principaux projets apportent une aide intégrée: aide alimentaire, aide sociale, prévention de l'exclusion scolaire, aide financière pour répondre aux besoins de base, conseils familiaux, unités mobiles d'urgence sociale et services sociaux d'urgence, notamment des centres d'accueil de jour pour les sans-abri et des projets intégrés d'inclusion sociale dans des régions en difficulté. Le programme pour les "enfants socialement défavorisés" a apporté son aide à 67.878 enfants en situation de précarité sociale via des actions de protection de l'enfance, des animations sociales, des activités de divertissement pour les enfants hospitalisés, une aide spécifique aux enfants migrants (notamment aux mineurs non accompagnés) et à un travail de proximité auprès des jeunes délinquants.

Caritas Espagne apporte son aide à 30.452 enfants en situation de pauvreté dans le cadre du programme de Caritas pour l'enfance. Cette organisation propose des actions globales en concertation avec d'autres programmes sociaux s'adressant aux familles, aux femmes et aux migrants. Les principales activités sont: l'aide éducative et sociale offerte par des équipes de travailleurs et de conseillers sociaux, la médiation interculturelle entre les enfants migrants/Roms et les autorités, la formation aux droits de l'enfant et aux approches basées sur ceux-ci, un travail de proximité auprès des enfants en décrochage scolaire, des centres de jour, des écoles maternelles et des crèches, l'accompagnement de jeunes délinquants, des activités spécifiques visant à aider certaines catégories précises d'enfants en situation d'exclusion, la défense des droits des mineurs non accompagnés, etc.

Le projet de garde de la petite enfance (0-3 ans) de Mic-Ados (Marche-en-Famenne, Belgique) répond à la demande de familles en situation de pauvreté

Mic-Ados est un service d'aide aux jeunes (0-18 ans) en milieu ouvert (AMO), qui a mis en place un système de garde pour jeunes enfants visant à pallier le manque en la matière en région rurale. L'idée était de permettre à des parents en situation de pauvreté de pouvoir, sans engagement à long terme ni complication administrative, faire garder leurs enfants à moindre coût et ainsi aller vers l'emploi, à un rendez-vous administratif et aussi profiter d'une bulle d'oxygène. Ce projet a bien fonctionné mais, sans financement public, ne pouvant compter que sur ses fonds propres et des dons privés ponctuels, et grandement sollicité – donc utile !- il a dû stopper. Alors que ce service est agréé par la Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles et que les pouvoirs publics ont toujours salué le projet, il n'a jamais bénéficié d'aucun subside, ces derniers arguant chacun "ne pas être compétent en la matière" (le projet relève à la fois du secteur emploi et de l'enfance). En outre, le projet s'est vu sollicité par un public de plus en plus et finalement presque exclusivement de personnes en situation de pauvreté et travaillant, contraintes par des emplois déstructurés (horaire variable, temps partiel, pause et travail de nuit) et demandant aussi une plus grande fréquence de garde. Le projet a donc peine à répondre à la demande, car au manque de financement s'ajoute le manque de personnel, les baby-sitters, ne pouvant être que des personnes retraitées ou étudiantes, engagées par une "Convention bénévolat". Bien que le projet ait argué que cela aurait pu être une piste intéressante d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes percevant des allocations de chômage ou un revenu minimum, les pouvoirs publics n'ont jamais donné suite à cette proposition. Cela pose des questions sur l'accès à des services adaptés mais aussi sur l'impact de la déstructuration des emplois sur la vie de famille. Site du projet: www.micados.be

La Maison Ouverte, (Marchienne-au-Pont, Belgique)

Ce centre d'accueil pour jeunes s'adresse aux familles, et plus particulièrement aux familles en situation de pauvreté. Il se concentre sur la relation que les parents entretiennent avec leur travail, les aide à participer aux activités des enfants, organise des groupes d'échange, s'efforce d'instaurer plus de confiance entre les différents services, l'enfant et les parents dans le but d'améliorer le bien-être de la famille. Le projet a reçu le prix fédéral belge de lutte contre la pauvreté en 2009.

- D'élaborer des **politiques éducatives inclusives et de qualité** pour prévenir et corriger les difficultés des enfants, pour offrir les mêmes opportunités à tous les enfants indépendamment de leur origine, et assurer qu'aucun enfant ne soit laissé sur le parcours. Il s'agit notamment:

- ↳ de réduire les obstacles financiers et de garantir que la pleine participation des enfants confrontés à la pauvreté;
- ↳ d'aider les enfants en difficulté à s'intégrer dans les établissements scolaires; de concevoir des politiques de lutte contre le décrochage scolaire (pour ne laisser aucun enfant en cours de route);
- ↳ d'intégrer les minorités (et principalement les enfants handicapés, les enfants de minorités ethniques, comme les Roms ou les enfants du voyage, ou les enfants d'origine migrante) dans l'enseignement traditionnel;
- ↳ de garantir un cadre d'apprentissage scolaire accueillant, inclusif et respectueux des particularités de chaque enfant;
- ↳ d'éviter toute ségrégation et toute discrimination, de garantir une éducation de même qualité pour tous;
- ↳ de développer des politiques actives et efficaces de lutte contre les brimades, l'exclusion et la stigmatisation;
- ↳ d'éviter que les enfants aient faim à l'école, et ne puissent donc pas se concentrer, en offrant des repas scolaires gratuits pendant le cycle d'apprentissage;

En Estonie, certaines écoles proposent un petit-déjeuner à tous les enfants dès leur arrivée à l'école – aucune stigmatisation et c'est bon pour tout le monde.

- ↳ de mieux intégrer les écoles dans les quartiers;
- ↳ d'associer les parents, particulièrement les parents en difficulté, au parcours éducatif de leurs enfants, en leur offrant une aide à la parentalité et en reliant l'apprentissage des enfants et celui de leurs parents;
- de reconnaître et de renforcer le rôle essentiel joué par **l'éducation informelle et non formelle** dans le développement des enfants et des jeunes: chaque enfant est différent et doit recevoir un soutien différent. L'éducation formelle n'est pas l'unique mécanisme d'aide; le soutien apporté par l'éducation informelle et non formelle est également crucial. C'est une autre manière pour l'enfant d'avoir confiance

en lui et de s'épanouir. Les apprentissages informel et non formel, qui reflètent les processus d'apprentissage tout au long de la vie, contribuent considérablement au développement général de l'enfant, et notamment à son parcours d'inclusion sociale;

- de concevoir des politiques inclusives donnant aux enfants en difficulté autant d'occasions de jouer, de se reposer et de participer à un large éventail **d'activités récréatives, sportives, culturelles et civiques** que leurs pairs; ces politiques doivent leur permettre de recevoir l'aide et les encouragements dont ils ont besoin pour leur épanouissement personnel et leur inclusion active dans la société. L'enfant pourra ainsi acquérir des compétences, rehausser son estime personnelle et le sens de sa propre identité, dans le respect de la diversité culturelle, et protégé de toute discrimination;
- d'améliorer l'accès, pour tous les enfants, à **des soins de santé de qualité (notamment en matière de santé mentale)**. Plus précisément, puisque les enfants issus de familles à bas revenus courent plus de risques de ne pas avoir accès aux soins de santé et de vivre dans des conditions malsaines, des politiques et des services de proximité s'imposent, afin de remédier aux inégalités dans la santé et de faciliter l'accès aux soins de santé en s'attaquant notamment aux coûts et au manque d'informations;
- de garantir aux familles avec enfants l'accès à un **logement décent et abordable**, ainsi qu'à un cadre de vie agréable. Dans ce but, des actions doivent être menées pour
 - ↳ prévenir et combattre les concentrations de pauvreté dans certaines régions;
 - ↳ garantir une offre adéquate de logements (sociaux) publics;
 - ↳ prendre des mesures pour prévenir l'expulsion des enfants de leur logement;
 - ↳ garantir une réglementation adéquate des loyers et l'instauration de normes de logements dans le parc locatif;
 - ↳ réduire le nombre de familles vivant dans des hébergements provisoires et offrir des

hébergements temporaires aux familles avec enfants ayant perdu leur logement;

- de créer des **services sociaux et de protection de l'enfance** de qualité. Ceux-ci devraient:
 - ↳ veiller à soutenir et valoriser les parents et à ne pas séparer les familles (la qualité des relations familiales et amicales, ainsi que la sécurité dans les quartiers, atténuent considérablement l'impact des difficultés sur le bien-être des enfants et crée les conditions d'un épanouissement affectif);
 - ↳ garantir des niveaux élevés de protection sociale pour les enfants vulnérables en se basant sur l'intérêt supérieur de l'enfant;
 - ↳ lorsque la prise en charge doit se faire en dehors de la famille, encourager, dans les limites du possible, une prise en charge dans la communauté et dans un cadre familial où l'accès aux services classiques est aisé;
 - ↳ mettre au point des programmes visant à réduire le nombre d'enfants vivant en institutions et à offrir une aide concertée et intégrée ainsi qu'un accès aux services pour les enfants et les jeunes lorsqu'ils quittent les institutions;
- de créer **des services intégrés d'aide aux parents**. Parce que la plupart des enfants pauvres vivent dans des familles pauvres, la famille doit être placée au cœur des actions - en aidant les parents à offrir un bon niveau et de bonnes conditions de vie à leurs enfants et à soutenir leur développement et leur bien-être. Pour y parvenir, l'aide aux parents doit être intégrée et globale: les aider à accéder à des ressources adéquates, à des emplois de qualité, à des services de garde d'enfants corrects, au logement, aux services sociaux et aux soins de santé, mais également les aider à comprendre leur rôle en tant que parents et la contribution positive qu'ils peuvent apporter à leurs enfants, même dans des circonstances très difficiles.

En résumé, l'éventail de services essentiels pour le bien-être des enfants et de leurs familles est large. Toutefois, il est impossible de définir plus précisément les besoins des enfants et de leurs parents. Ceux-ci sont complexes et entretiennent une forte

interdépendance. L'offre de services doit se faire dans le respect de ces besoins. Dans la mesure du possible, les services devraient être offerts au niveau local de manière globale, concertée, flexible, accessible et en temps voulu. Tout doit être fait pour répondre à chacun des besoins de l'enfant et des parents.

3 Encourager la participation des enfants et des familles

Promouvoir la participation des enfants

Premièrement, les enfants ont le **droit d'être entendus et de participer aux décisions** qui les concernent, aussi bien individuellement que collectivement. En outre, il est essentiel de concevoir des politiques et des programmes volontaristes qui encourageront leur participation.

14 Le droit de l'enfant à être entendu

L'article 12 de la CDE souligne le rôle de l'enfant en tant que participant actif à la promotion, à la protection et au contrôle de ses droits. Cela signifie que tous les Etats membres signataires de la CDE (par exemple, tous les Etats membres de l'UE) sont dans l'obligation de promouvoir le droit de l'enfant à être entendu et de tenir compte de son avis pour les questions qui le concernent, que ce soit au sein de la famille, à l'école ou dans une communauté plus vaste. Important aussi, les politiques et législations publiques ne sont pas exclues de cette obligation.

Les enfants en situation de pauvreté sont les mieux placés pour connaître leur réalité et savoir ce qui pourrait améliorer leur bien-être. Cette connaissance est essentielle quand il s'agit d'améliorer les politiques et l'offre de services. Troisièmement, la participation influence positivement la confiance en soi et l'estime personnelle de l'enfant et, donc, son développement général.

Si les obstacles à la participation des enfants sont nombreux, ils le sont plus encore pour les enfants en difficultés (surtout les enfants plus jeunes). Ceux-ci ont souvent le sentiment d'être stigmatisés et victimes de discrimination et les mécanismes traditionnels de consultation ne sont souvent pas adaptés à leur situation.

Néanmoins, les enfants qui appartiennent à des groupes marginalisés (par exemple, les enfants migrants, les enfants Roms, les enfants des rues, les enfants handicapés) ont des

expériences et des points de vue intéressants à partager. Ils savent aussi identifier les obstacles et les défis auxquels ils sont confrontés. Les solutions qu'ils proposent sont souvent excellentes, même si certains adultes risquent de les rejeter ou de ne pas les apprécier. Il est donc essentiel que les enfants et les jeunes puissent participer aux discussions et que leurs avis soient pris en considération correctement et de façon non stigmatisante. Nombreux sont les exemples d'une participation des enfants adaptée à leur âge et à leur situation (voir Eurochild, 2010)..

de sélection du personnel qui s'occupera d'eux. Ils sont aidés par leur personnel auxiliaire. Les outils utilisés pour la sélection sont toujours adaptés à l'âge, aux aptitudes et à l'intérêt des enfants et des jeunes.

Source: Valuing children's potential: how children's participation contributes to fighting poverty and social exclusion (Eurochild, 2010).

Promouvoir la participation et la voix des enfants – Croix Rouge espagnole

La Croix Rouge espagnole encourage la participation des enfants, l'expression de leur personnalité et de leurs droits, notamment par la sensibilisation de l'opinion publique et un

dialogue civil avec les responsables politiques (www.cruzroja.es)

Site internet "En Ligne Directe", Belgique

Il s'agit d'une banque numérique de débats, de témoignages, de rapports, de réunions et de photographies, libre de droits, créé par le Délégué général aux Droits de l'Enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le contenu est mis en ligne par des associations, des autorités publiques et des particuliers (surtout des jeunes). Le site vise à diffuser les contenus aussi largement que possible, à susciter des débats et à offrir des outils de questionnement sur la situation des enfants par rapport à leurs droits. (www.enlinedirecte.be)

Supporting the participation of parents

La participation des enfants, tout comme celle des parents, est essentielle. Ce n'est qu'en écoutant des parents en situation de pauvreté que l'on peut lever les vrais obstacles et relever les vrais défis, pour enfin améliorer la compréhension de leurs conditions de vie et développer des solutions efficaces. Si les parents devraient être directement associés aux décisions qui concernent leur vie et à la recherche de solutions – via des approches d'aide

personnalisées et sur mesure et grâce à des services intégrés-, ils devraient également participer collectivement à l'élaboration des principales solutions politiques. Aujourd'hui, les exemples sont nombreux d'actions efficaces qui garantissent une participation optimale des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des programmes (voir EAPN, 2012).

16 La lutte contre la pauvreté infantile ne peut se limiter uniquement à la lutte contre la pauvreté des familles

Les enfants ont le droit de grandir dans un cadre familial sûr et enrichissant. Parce que la plupart des enfants pauvres grandissent dans des familles elles-mêmes pauvres, les politiques d'aide aux familles sont une condition préalable essentielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté infantile et à la promotion du bien-être des enfants. Toutefois, on ne peut limiter la pauvreté infantile à la seule dimension de la pauvreté des familles. Les enfants sont, en leur nom propre, détenteurs de droits. Les Etats membres sont tenus de leur garantir l'accès à leurs droits (santé, éducation, logement, sports et loisirs), indépendamment de leur situation familiale ou personnelle.



15 Participation des enfants et des jeunes

Le parlement chypriote des enfants, Chypre

Le parlement chypriote des enfants, Chypre

Le parlement chypriote des enfants a été créé dans le but de promouvoir les droits de l'enfant à Chypre. Les thèmes débattus sont le résultat des discussions menées en plénière ou concernent des enjeux chypriotes ou des événements spécifiques. Par exemple, suite à l'organisation d'un marathon dont le propos était de sensibiliser aux droits des personnes handicapées, le parlement des enfants a tenu une séance spéciale sur la problématique des enfants handicapés. Au cours de celle-ci, la question des droits des enfants handicapés à l'école a été abordée.

A l'image du parlement des adultes, le parlement chypriote des enfants se subdivise en cinq commissions, chacune abordant un thème convenu en session plénière. Le parlement des enfants se réunit tous les deux mois et les commissions une ou deux fois par mois. Les enfants députés sont élus pour un mandat de deux ans, les élections ayant la plupart du temps lieu au sein des écoles. 56 membres sont chypriotes, tandis que trois autres représentent les minorités ethniques. Des suppléants sont également prévus en cas d'absence des membres effectifs.

Les enfants sont censés s'informer des thèmes qui seront discutés. Pour ce faire, ils peuvent contacter

leurs autorités, des universités ou des ONG, ou utiliser des études. Chaque commission reçoit l'aide de deux jeunes collaborateurs chargés d'animer les réunions et d'aider les enfants. Les résolutions adoptées sont transmises au Parlement national, les plus importantes d'entre elles étant mises à l'ordre du jour. Les enfants ont connu quelques belles réussites: la nomination d'un "Défenseur des enfants", la réforme de la politique chypriote concernant les punitions en milieu scolaire, etc.

Les enfants participent à la sélection et au recrutement de l'organisation "Action for children" (action en faveur des enfants), Royaume-Uni

L'organisation britannique "Action for children" (Action en faveur des enfants) a l'habitude d'associer des enfants et des jeunes au processus de sélection et de recrutement de son personnel. Le niveau de participation dépend du type de poste vacant, de la nature du projet nécessitant une nouvelle personne, ainsi que de l'intérêt, des aptitudes et du niveau de compréhension des enfants et des jeunes impliqués. Ceux-ci participent aux comités d'adultes chargés de réaliser les entretiens. D'autres comités d'entrevues, composés d'enfants, sont également prévus, ainsi que des séances d'accueil et des discussions en groupes. Les enfants souffrant de troubles de l'apprentissage peuvent également prendre part au processus

Ce que l'Union européenne peut faire

Au niveau européen, il existe de nombreux acquis sur lesquels on peut déjà s'appuyer. **De 2001 à 2010, un consensus s'est créé autour de l'importance de s'attaquer à la pauvreté infantile dans le cadre des efforts déployés par l'UE pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** (voir Frazer, Marlier et Nicaise, 2010). La Méthode ouverte de coordination (MOC), pour sa part, a été à l'origine de nombreux rapports importants, de déclarations politiques et d'études.

L'année 2007 a été désignée Année thématique sur la pauvreté et le bien-être des enfants.

Dans leurs rapports 2008-2010 sur les Stratégies nationales pour la protection sociale et l'inclusion sociale, 19 Etats membres sur 27 citent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants parmi leurs grandes priorités. Elle a aussi été un des grands thèmes de l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En 2010, les Présidences espagnole et belge de l'UE, suivies début 2011 par la Présidence hongroise, en font une question prioritaire. Lors de la conférence de clôture de la Présidence belge, les trois présidences européennes (Espagne, Belgique et Hongrie) signent une déclaration conjointe exhortant les Etats membres et le Conseil européen à placer, en collaboration étroite avec la Commission européenne, la réduction de la pauvreté infantile et la promotion du bien-être des enfants au cœur de l'objectif chiffré de la Stratégie Europe 2020 visant à réduire de 20 millions le nombre de personnes en situation de pauvreté d'ici 2020 (voir Frazer, 2010).

Depuis 2008, l'UE dispose d'une base juridique solide qui lui permet de jouer un rôle plus actif dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en général et contre la pauvreté infantile en particulier. Le traité de Lisbonne cite en effet la lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination, la promotion et la protection de la justice sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant dans la liste des grands objectifs

de l'Union (article 3.3. de la version consolidée du traité de l'Union européenne). En outre, la nouvelle "clause sociale horizontale" (article 9 de la version consolidée du Traité de fonctionnement de l'Union européenne) exige que "dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union (prenne) en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine." En conséquence, si la prévention et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants restent une compétence principale des gouvernements nationaux et infranationaux, plus rien ne justifie un refus européen de jouer un rôle actif et central. L'UE est tenue de prendre en compte le bien-être des enfants et de leurs familles dans l'ensemble des politiques qu'elle conçoit.

Les nouvelles décisions prises dans le cadre de la nouvelle gouvernance de l'UE (pacte fiscal, Six Pack et Two Pack) justifient également une intervention de l'UE dans les budgets sociaux des Etats membres, notamment dans le cadre des systèmes d'aide sociale et de protection sociale. La question se pose donc: est-il souhaitable ou réaliste de n'appliquer le principe de subsidiarité qu'aux seules questions sociales ?

Quelques étapes ont déjà été franchies par l'UE avec l'adoption, en 2011, du programme européen pour les droits de l'enfant et la publication de la Recommandation de la CE sur la pauvreté infantile en 2013: Investing in Children- Breaking the cycle of disadvantage (20 février 2013).

Les Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'UE ont également exprimé avec force l'importance de la lutte contre la pauvreté infantile lors de réunions successives du Conseil européen et cela s'est reflété dans le travail du Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateur (EPSCO) et du Comité sur la protection sociale, ainsi que dans une série de rapports européens.

Cependant, la route reste longue

Tout ceci n'est qu'un début et l'Union européenne doit faire plus que cela. Notamment:

- faire preuve de **plus d'autorité politique** en s'assurant que les progrès effectués dans la lutte contre de la pauvreté infantile et dans la promotion du bien-être des enfants soient consignés dans des rapports réguliers et discutés au sein du Conseil européen et du Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO);
- placer la pauvreté infantile et le bien-être des enfants au cœur de la **Stratégie Europe 2020**. Elle peut notamment veiller à ce que ces questions:
 - ↳ figurent dans l'exécution de la Stratégie, notamment dans les Programmes nationaux de réforme (PNR) et dans les Rapports sociaux nationaux (RSN) des Etats membres;
 - ↳ s'inscrivent dans le processus de suivi de la réalisation de la Stratégie et apparaissent dans les recommandations spécifiques adressées aux Etats membres en retard de mise en œuvre;
- définir **des sous-objectifs chiffrés globaux et quantifiables** relatifs à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants et veiller à ce que les objectifs chiffrés nationaux soient suffisamment ambitieux pour réaliser les objectifs chiffrés européens globaux;
- **intégrer** la question de la pauvreté infantile et du bien-être des enfants **dans l'élaboration de toutes les politiques européennes**;
- approfondir le travail sur le bien-être des enfants et l'intégrer dans les discussions sur les **indicateurs afin de mieux évaluer les progrès réalisés**, allant au-delà du simple PIB;
- garantir que la question de la pauvreté infantile et du bien-être des enfants se trouve au cœur des politiques d'austérité et des plans de sauvetage, et que les évaluations ex-ante de l'impact social soient utilisées au moment de la conception et de la mise en place des politiques pertinentes (notamment des politiques économiques) afin que les enfants soient à l'abri des effets les plus néfastes de ces politiques;
- encourager et évaluer la **participation des enfants, de leurs parents** et des organisations qui travaillent avec eux dans la conception, la mise en place et le suivi des politiques et des programmes visant à réaliser l'objectif chiffré de réduction de

la pauvreté et de l'exclusion sociale au niveau national et européen (notamment des PNR et des RSN);

- augmenter les ressources disponibles dans le cadre des **Fonds structurels européens** afin d'accompagner les efforts déployés par les Etats membres dans la lutte contre la pauvreté infantile et la promotion du bien-être des enfants. Par exemple, garantir le fléchage de 25% des fonds structurels en faveur de projets centrés sur les personnes, par le biais du Fonds social européen. Et garantir le fléchage de 20% des ressources du FSE en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- financer et soutenir un meilleur **recueil analytique des données** et la définition d'indicateurs communs, afin d'aider à la mise en place d'une méthode cohérente d'évaluation dans toute l'UE et à l'amélioration des capacités statistiques des Etats membres;
- faciliter et renforcer l'**échange de connaissances** et de bonnes pratiques sur la lutte contre la pauvreté infantile et la promotion du bien-être des enfants; améliorer par ce biais la participation des enfants et de leurs familles;
- renforcer l'approche de promotion des **droits de l'enfant**, pour que la question de la pauvreté et du bien-être reçoive plus d'attention, et promouvoir l'idée de normes minimales communes dans les domaines touchant au bien-être des enfants (par exemple, le revenu adéquat, l'accès aux soins de santé et aux autres services);
- veiller à ce que, dans les efforts déployés pour **combattre la discrimination** et le racisme et pour promouvoir une plus grande **égalité entre les hommes et les femmes**, une attention particulière soit donnée à la situation des enfants et de leurs familles;
- Définir une série d'orientations pour la **participation des parties prenantes** dans la conception des politiques européennes (principalement dans les PNR et dans les RSN), en y associant de manière significative les ONG sociales, les parents et les enfants.

La base pour une action européenne existe. Il s'agit maintenant de la rendre opérationnelle.

Ce que les gouvernements nationaux peuvent faire

Les gouvernements ont clairement le devoir de mettre en place des structures et des mécanismes (voir 6.1), de concevoir des cadres politiques adéquats (voir 6.2), d'appliquer l'approche basée sur les trois piliers et d'offrir les ressources nécessaires pour prévenir et combattre la pauvreté infantile. Dans ce but, il faut intégrer le bien-être des enfants dans tout le processus d'élaboration des politiques, fixer des objectifs de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants, en évaluer la réalisation, sur base de rapports réguliers. Lorsqu'ils définissent leur objectif chiffré national de réduction de la pauvreté et sa contribution à l'objectif chiffré général de la Stratégie Europe 2020, les Etats membres devraient, dans un premier temps, fixer des objectifs chiffrés ambitieux de réduction de la pauvreté en général, ainsi qu'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté reposant sur des budgets suffisants, qui contribuent efficacement à la réalisation de l'objectif chiffré européen, et définir ensuite des sous-objectifs chiffrés spécifiques de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants.

Ce que les autorités locales et régionales peuvent faire

Il ne suffit pas de concevoir les bonnes politiques et les bons programmes au niveau national, il s'agit également de les financer et de les mettre en œuvre efficacement sur le terrain. L'écart entre les politiques et leur réalisation est souvent trop grand. Des mesures efficaces s'imposent au niveau local, pour offrir des services adéquats, et pour identifier les enfants et les familles en difficultés et les accompagner. **Les gouvernements locaux et régionaux ont un rôle essentiel à jouer** à cet égard. Ils devraient:

- garantir une **coordination verticale** entre les niveaux centraux et infranationaux du gouvernement; dans ce but, il faut impliquer d'emblée les gouvernements locaux (et régionaux) dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des plans et des politiques nationaux. Il est également important de définir clairement les rôles et les responsabilités des différents niveaux de gouvernance, de garantir leur renforcement mutuel et de veiller à un financement suffisant de l'échelon local;
- mettre au point **une approche intégrée et concertée** au niveau local: des partenariats locaux doivent rassembler les acteurs de différents secteurs et conjuguer, de manière concertée, les efforts de l'administration et ceux des ONG ou du secteur non marchand. Cette démarche donnerait une meilleure définition des problématiques, tout en permettant une intervention rapide et des réponses holistiques;
- garantir des **réponses flexibles et sur mesure**: puisque les services sont censés répondre aux besoins de chaque enfant et de leur famille, ils doivent être flexibles et adaptés aux besoins particuliers. Pareil objectif n'est réalisable qu'au niveau local;
- encourager **une approche de développement communautaire**: promouvoir la participation et la capacité d'agir des enfants et des familles, soutenir la résilience des enfants, des parents et des communautés locales, qui trouvent leurs propres stratégies de survie et ne se comportent pas juste en victimes passives. Qui dit "approche de développement communautaire des services aux enfants et aux familles" dit "des services basés sur le respect et la dignité, qui responsabilisent les personnes sans les stigmatiser". Les enfants et leurs familles doivent participer activement à la création et à l'offre de services;
- prévoir des **rapports et un suivi réguliers** de la situation locale; il est essentiel de suivre régulièrement l'évolution du bien-être des enfants au niveau local. Les services locaux doivent faire rapport et être tenus responsables des réponses apportées aux besoins des enfants.

Ce que chacun peut faire

APPEL À MOBILISATION

Les gouvernements ont la responsabilité de choisir les bonnes politiques et de leur assurer un financement adéquat. Les autorités locales et régionales doivent garantir la mise en œuvre des politiques sur le terrain. Mais, à terme, chacun dans la société est responsable de construire des sociétés plus inclusives où les enfants pourront réaliser leur plein potentiel. Il est essentiel de respecter et d'écouter les parents et les enfants en situation de pauvreté. Ils connaissent leurs besoins et, s'ils reçoivent une aide appropriée, ils pourront jouer un rôle central dans la recherche d'une solution. Au niveau local, il est essentiel de collaborer et de rendre les décideurs locaux responsables d'une dépense efficace des deniers publics.

Pour convaincre les autorités publiques de la nécessité d'agir, des alliances doivent voir le jour au sein des communautés locales. Collaborer avec des employeurs ouverts, avec les syndicats ou avec des organisations de la société civile et des instituts de recherche en sont quelques exemples.

ENSEMBLE, ON PEUT FAIRE LA DIFFERENCE !

- ✓ Utilisez cet explicatif pour sensibiliser à la réalité de la pauvreté infantile, à la nécessité d'agir sans attendre, et soutenir des stratégies intégrées, pluridimensionnelles et efficaces.
- ✓ Travaillez en partenariat avec vos autorités et communautés locales afin de mettre au point des démarches innovantes sur base des trois piliers.
- ✓ Exigez de participer aux processus décisionnels en tant que partenaires actifs – participez à la recherche et à la mise en place de bonnes solutions politiques et contribuez à leur suivi.
- ✓ Constituez des alliances pour mobiliser les gens en faveur d'un engagement politique pour le changement – afin de créer des sociétés plus égalitaires, plus prospères et plus durables dans lesquelles le droit à une vie décente est garanti.



SOURCES D'INFORMATIONS

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des principaux documents qui vous donneront plus d'informations sur les thèmes abordés dans l'explicatif. Il s'agit d'un point de départ, les documents de la liste contenant eux-mêmes d'autres références plus détaillées. Nous y ajoutons une liste des principaux sites web où vous pourrez vous procurer les données les plus récentes sur la pauvreté et le bien-être des enfants, ainsi que plus d'informations sur ce que l'UE fait pour combattre la pauvreté infantile et promouvoir le bien-être des enfants.

Documents de référence sur la pauvreté et le bien-être des enfants dans l'Union européenne

Présidence belge de l'Union européenne, en collaboration avec l'UNICEF, Eurochild et la Commission européenne (2010), Call for an EU Recommendation on Child Poverty and Child Well-Being, Un document d'informations adressé à la Conférence de la Présidence de l'UE : Pauvreté et bien-être des enfants, Bruxelles: Service Public fédéral de Programmation Intégration Sociale (SPP Intégration sociale, SPP IS). Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/Events/2010/09%20BE%20Presidency%20Child%20Poverty/Background%20Paper%20to%20the%20EU%20Presidency%20Conference_EN.pdf

Conseil de l'Union européenne (2011), *Avis du Comité de la protection sociale sur la relance de la méthode ouverte de coordination en matière sociale (MOC sociale) dans le cadre de la stratégie Europe 2020*, adopté par le Conseil

le 17 juin 2011, Bruxelles: Conseil de l'Union européenne. Disponible à l'adresse: register.consilium.europa.eu/pdf/fr/11/st10/st10405.fr11.pdf.

Conseil de l'Union européenne (2012), *Prévenir et combattre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et promouvoir leur bien-être*, conclusions du Conseil 12368/1/12 (adoptées le 4 octobre 2012), Bruxelles: Conseil de l'Union européenne.

Devlin, M. et Frazer, H. (2011), *Lessons from the EU Social Inclusion Process*, dans "An Assessment of Ireland's Approach to Combating Poverty and Social Exclusion among Children from European and Local Perspectives", Dublin: Combat Poverty Agency. Disponible à l'adresse: combatpoverty.ie/publications/workingpapers.htm.

Commission européenne, Recommandation sur la lutte contre la pauvreté infantile: *Investing in children: breaking the cycle of disadvantage* (2013). Disponible à l'adresse ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=9762&langId=en.

Frazer, H. (2010), *Who cares? Roadmap for a Recommendation to fight child poverty, Report on the Belgian EU Presidency Conference 2-3 September 2010*, Bruxelles: Service Public fédéral de Programmation Intégration Sociale et Fondation Roi Baudouin.

Frazer, H. Et Marlier, E. (2007), *Tackling child poverty and promoting the social inclusion of children in the EU: Key lessons*, analyse indépendante des rapports nationaux des experts indépendants nationaux sur l'inclusion sociale, Bruxelles: Commission européenne. Disponible à l'adresse:

www.peer-review-social-inclusion.eu/network-of-independentexperts/reports/firstsemester-2007/synthesis-report-2007-1.

Frazer, H. et Marlier, E. (2012), *Current situation in relation to child poverty and child well-being: EU policy context, key challenges ahead and ways forward*, Nicosie: Présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne. Disponible à l'adresse: www.cy2012.eu/index.php/en/political-calendar/areas/employment-social-policy-health-consumer-affairs/child-poverty-and-well-being-conference

Frazer, H., Marlier, E. Et Nicaise, I. (2010), *Child Poverty and Social Exclusion*, dans: "A social inclusion roadmap for Europe 2020", Anvers: Garant.

Comité Protection sociale (2012), *Tackling and preventing poverty, promoting well-being*, Rapport consultatif du CPS à la Commission européenne, Bruxelles. Disponible à l'adresse: ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=758&langId=fr.

Le coût de la pauvreté infantile

Action for Children et New Economics Foundation (2009), *Backing the Future: why investing in children is good for us all*, New Economics Foundation, Londres. Disponible à l'adresse: www.actionforchildren.org.uk/media/94361/action_for_children_backing_the_future.pdf.

Griggs, J. Et Walker R. (2008), *The costs of child poverty and individuals and society*, Fondation Joseph Rowntree, York. Disponible à l'adresse: www.jrf.org.uk/sites/files/jrf/2301-child-poverty-costs.pdf

Hirsch, D. (2008) *Estimating the Cost of Child Poverty in Scotland – Approaches and Evidence*. Edimbourg - recherche sociale du gouvernement écossais.

Stratégie Europe 2020

Conseil européen (2010). *Conseil européen, 17 juin 2010: Conclusions*, Bruxelles: Conseil européen. Disponible à l'adresse: www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/ec/115346.pdf.

Eurochild (2012), *The 2012 National Reform Programmes (NRP) and the National Social Reports (NSR) from a child poverty and child well-being perspective*, Bruxelles: Eurochild. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/ThematicPriorities/Crisis/Eurochild%20updates/Eurochild_NRPs_Analysis_July_2012.pdf.

European Anti-poverty network (2012), *Une Union européenne à défendre : au-delà de l'austérité, vers l'investissement social et une croissance inclusive*, Bruxelles: EAPN. Disponible à l'adresse: www.eapn.eu/fr/nouvelles-publications/publications/prises-de-position-et-rapports-deapn/eapn-publie-levaluation-complete-des-prn-et-rsn-une-union-europeenne-a-defendre-au-dela-de-lausterite-vers-linvestissement-social-et-la-croissance-inclusive

Marlier, E. et Natali, D. (eds.), avec Van Dam, R. (2010). *Europe 2020: Towards a more Social EU ?*, Bruxelles: P.I.E. Peter Lang.

Comité Protection sociale (2011), *The Europe 2020 social dimension: delivering on the EU commitment to poverty reduction and inclusion* (2011), Avis du Comité Protection sociale, Bruxelles. Disponible à l'adresse: ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=758&langId=en&moreDocuments=yes.

Mesures

Atkinson, A.B. et Marlier, E. (eds./2010), *Income and living conditions in Europe*, Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. Disponible à l'adresse:

epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-31-10-555/EN/KS-31-10-555-EN.PDF.

Fusco, A., Guio, A.-C. et Marlier, E. (2010), *Characterising the income poor and the materially deprived in European countries*, dans A.B. Atkinson et E. Marlier, "Income and Living Conditions in Europe", Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.

Guio, A.-C. (2009), *What can be learned from deprivation indicators in Europe?*, Luxembourg: Eurostat. Disponible à l'adresse: epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-RA-09-007/EN/KS-RA-09-007-EN.PDF.

Guio, A.-C., Gordon D. and Marlier E. (2012), *Measuring material deprivation in the EU: Indicators for the whole population and child-specific indicators*, Méthodologies et documents de travail d'Eurostat, Luxembourg: Office des publications des Communautés européennes (OPOCE). Disponible à l'adresse: epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-RA-12-018/EN/KS-RA-12-018-EN.PDF.

OCDE (2009), *Assurer le bien-être des enfants*, Paris: OCDE. Disponible à l'adresse: www.oecd.org/fr/social/famille/assurerlebien-etredelesenfants.htm

Comité Protection sociale (2008), *Pauvreté et bien-être des enfants dans l'UE: Current status and way forward*, Rapport préparé par la Task Force de l'UE sur la pauvreté et le bien-être des enfants, Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. Disponible à l'adresse:

ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=751&langId=en&pubId=74&type=2&furtherPubs=yes.

Comité Protection sociale (2012), *Indicators based monitoring framework*, Chapitre 3 du « Rapport consultatif du CPS à la Commission européenne « tackling and preventing child poverty, promoting child well-being », Bruxelles: Commission européenne. Disponible à l'adresse: ec.europa.eu/social/Bl obServlet?docId=7849&langId=en.

TARKI (2010), *Child Poverty and Child Well-Being in the European Union*, Rapport préparé pour la Commission européenne, Budapest. Disponible à l'adresse: www.tarki.hu/en/research/childpoverty/index.html.

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF(2012), *Mesurer la pauvreté des enfants: Nouveaux tableaux de classement de la pauvreté des enfants dans les pays riches*, Innocenti Report Card 10, Florence: UNICEF. Disponible à l'adresse: www.unicef-irc.org/publications/660

Droits des enfants

Eurochild (2007), *A child rights approach to child poverty*, Bruxelles: Eurochild. Disponible à l'adresse:

www.eurochild.org/fileadmin/user_upload/files/Eurochild_discussion_paper_child_rights_poverty.pdf.

Eurochild (2011), *La pauvreté des enfants, la pauvreté des familles – concepts interchangeables ? une approche de lutte contre la pauvreté des enfants basée sur les droits*. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/Communications/11_French/FR_Eurochild_pauvreteenfants_pauvretefamilles.pdf

Commission européenne (2011), *Programme de l'UE en matière de droits de l'enfant*, Commission européenne, Bruxelles. Disponible à l'adresse: eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52011D C0060:en:NOT

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Convention sur les droits de l'enfant*, New York. Disponible à l'adresse: www2.ohchr.org/english/law/crc.htm

Impact de la crise

Eurochild (2012), *Tackling child poverty and promoting child well-being in times of crisis*. Bruxelles. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/ThematicPriorities/Child-Poverty/Eurochild/Eurochild_statement_to_CY_Presidency_final.pdf.

Fondeville, N. et Ward, T. (2011), *Homelessness during the crisis*, Research note 8/2011, Social Europe, Commission européenne. Disponible à l'adresse: www.socialsituation.eu/research-notes/SSO%20RN8%20Homelessness_Final.pdf.

Eurochild (2012), *L'impact de la crise économique et financière sur les enfants et les jeunes en Europe*, Eurochild, Bruxelles. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/Communications/11_French/FR_Eurochild_crisefinanciere.pdf

Participation

Eurochild (2010), *Valuing children's potential: How children's participation contributes to fighting poverty and social exclusion*, Bruxelles. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/ThematicPriorities/Participation/Eurochild/ValuingChildren_sPotential.pdf

Eurochild (2012), *Speak up! Giving a voice to European children in vulnerable situations*. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/Projects/Speak%20Up/SpeakU-preportFINAL.pdf.

European Anti-poverty network (2012), *Briser les barrières – générer le changement – Etudes de cas sur la participation des personnes en situation de pauvreté*, Brussels: EAPN. Disponible à l'adresse: www.eapn.eu/fr/nouvelles-publications/publications/livres-deapn/briser-les-barrieres-generer-le-changement-la-nouvelle-publication-deapn-sur-la-participation-est-sortie.

Politiques

Coote, A. (2012). *The Wisdom of Prevention: Long-term planning, upstream investment and early action to prevent harm*, New Economics Foundation, Londres. Disponible à l'adresse: www.neweconomics.org/sites/neweconomics.org/files/Wisdom_of_prevention.pdf

Eurochild (2010), *Family policies that work best for children*. Bruxelles. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/Events/2010/04_Study_Visit/FPS%20Study%20Visit%202010_REPORT1%262.pdf.

Eurochild (2011), *The role of local authorities in parenting support*, Bruxelles. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/ThematicPriorities/FPS/Eurochild/COMPACT_FPS_Round_Table_report_2011_-_The_role_of_local_authorities_in_parenting_support.pdf

Eurochild (2012), *Compendium of inspiring practices on early intervention and prevention in family and parenting support*, Bruxelles. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/Communications/09_Policy%20Papers/policy%20positions/EurochildCompendiumFPS.pdf

Commission européenne (2011), *Éducation et accueil de la petite enfance: permettre aux enfants de se préparer au mieux au monde de demain*, Commission Communication COM(2011) 66 final, Bruxelles. Disponible à l'adresse: eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0066:FIN:FR:PDF

Réseau européen d'experts indépendants sur l'Inclusion sociale (2011), *Politiques pour favoriser les marchés du travail inclusifs et lutter contre la pauvreté infantile et l'exclusion sociale*, Bruxelles: Commission européenne. Disponible à l'adresse : ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1025&langId=fr&newsId=1430&furtherNews=yes

FEANTSA (2012), *On the way home*, Bruxelles.

Frazer, H. et Marlier, E. (2009), *Les régimes nationaux de revenu minimum*, aperçu basé sur les rapports nationaux de experts indépendants sur l'inclusion sociale, Bruxelles: Commission européenne. Disponible à l'adresse: ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1025&langId=fr&newsId=1416&furtherNews=yes

Hoelscher, P. (2004), *A thematic study using transnational comparisons to analyse and identify what combination of policy responses are most successful in preventing and reducing high levels of child poverty*, Bruxelles: Commission européenne.

Levy, H., Lietz, C. et Sutherland, H. (2007), *A guaranteed income for Europe's children?*, dans Jenkins, S.P. et Micklewright, J. editors, *Inequality and poverty re-examined*, Oxford: Oxford University Press.

MacMahon, B., Weld, G., Thornton, R. et Collins, M. (2012), *The Cost Of A Child: a consensual budget standards study examining the direct cost of a child across childhood*, Dublin: Vincentian Partnership for Social Justice.

Disponible à l'adresse: www.dropbox.com/s/dj8uhb9tblyzgkh/Cost%20of%20A%20Child%20-%20Full%20Report.pdf

PICUM (2009) *Enfants sans-papiers en Europe: victimes invisibles d'une immigration restrictive*, Bruxelles: PICUM. Disponible à l'adresse: [picum.org/picum.org/uploads/file/Undocumented Children in Europe FR.pdf](http://picum.org/picum.org/uploads/file/Undocumented%20Children%20in%20Europe%20FR.pdf).

PICUM (2011) "Rights of Accompanied Children in an Irregular Situation", document préparé par PICUM pour le Bureau de Bruxelles de l'UNICEF, novembre 2011. Disponible à l'adresse: fra.europa.eu/fraWebsite/frc2011/docs/rights-accompanied-children-irregular-situation-PICUM.pdf.

PICUM (2011-2012) "Building Strategies to Protect Children in an Irregular Migration Situation: Country Briefs" pour le RU, la Pologne, les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Italie et l'Espagne. Disponible à l'adresse: picum.org/en/publications/conference-and-workshop-reports/.

UNICEF (2012) "Access to Civil, Economic and Social Rights for Children in the Context of Irregular Migration", document adressé à la journée de Discussion générale de la CDE des Nations Unies sur "les droits de tous les enfants dans le contexte de la migration internationale", 28 septembre 2012: www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/discussion2012/SubmissionsDGDMigration/UNICEF_1.doc

UNICEF et l'Observatoire social européen en collaboration avec le Service Public fédéral de Programmation Intégration Sociale (2011), *Preventing Social Exclusion through the Europe 2020 Strategy: Early Childhood Development and the Inclusion of Roma Families*, Bruxelles: Présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

Pauvreté

European Anti-poverty network (2009), *La pauvreté et les inégalités dans l'UE*, Explicatif sur la pauvreté 1, Bruxelles: EAPN. Disponible à l'adresse: www.eapn.eu/fr/pauvrete-dans-l-ue/la-pauvrete-dans-lue-un-probleme-reel

European Anti-poverty network (2010), *Qu'entend-on par revenu minimum adéquat*, Explicatif sur la pauvreté 2, Bruxelles: EAPN. Disponible à l'adresse: www.eapn.eu/fr/nouvelles-publications/nouvelles/nouvelles-eapn/quentend-on-par-revenu-minimum-adequat-dans-lue

Bien-être

Kickbush, I. (2012), *Learning for Well-being: Policy Priority for Children and Youth in Europe*, Learning for Well Being, Consortium des Fondations en Europe. Disponible à l'adresse: www.eurochild.org/fileadmin/Events/2012/02_L4WB/L4WB-

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2007), *La pauvreté des enfants en perspective: vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches*, Florence: UNICEF. Disponible à l'adresse: www.unicef-irc.org/publications/pdf/rc7_fre.pdf

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF (2010), *Les enfants laissés pour compte: tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches*, Innocenti Report Card 9, Florence: UNICEF. Disponible à l'adresse: www.unicef-irc.org/publications/622

Sites web

Commission européenne:

Commission européenne, Protection sociale & Inclusion sociale: ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=750&langId=fr

Données et analyse:

Eurostat, Indicateurs sur l'Inclusion sociale: epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income_social_inclusion_living_conditions/introduction

Organisation pour la Coopération et le Développement économiques (OCDE): www.oecd.org/fr/els/famille/

Examen par les pairs en matière de protection sociale et d'inclusion sociale et Evaluation de l'inclusion sociale: ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1023&langId=fr

Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF: www.unicef-irc.org/

Réseaux européens:

ATD Quart Monde: www.atd-quartmonde.org/fr.html

Caritas Europa: www.caritas-europa.org/code/fr/default.asp

Confédération des Organisations Familiales de l'UE (COFACE): coface-eu.org/fr/

Eurochild: www.eurochild.org/

Eurodiaconia: www.eurodiaconia.org/

Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN): www.eapn.eu

Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA): www.feantsa.org/code/en/hp.asp

Réseau social européen (ESN): www.esn-eu.org/

Plate-forme pour la coopération internationale sur les migrants sans-papiers (PICUM): www.picum.org



Cet explicatif a été élaboré par le groupe de travail conjoint Eurochild – EAPN, avec l'aide d'un expert extérieur, Hugh Frazer, Professeur adjoint au Département des Sciences sociales appliquées de l'Université nationale d'Irlande (Maynooth), chargé de la rédaction du rapport. Les membres du groupe de travail ont œuvré ensemble à la collecte de connaissances et d'expériences professionnelles et de terrain, pour lever le voile sur la réalité de la pauvreté infantile et aider à soutenir une mobilisation massive aux fins d'avancées concrètes. Nous remercions plus particulièrement les membres d'EAPN et d'Eurochild qui ont participé au groupe de travail: Agata D'Addato (Eurochild, Bruxelles), Sian Jones (EAPN, Bruxelles), Ioanna Avloniti (Le Sourire de l'Enfant, Grèce), John McKendrick (Glasgow School for Business and Society, Glasgow Caledonian University, Ecosse), Sean O'Neill (Children in Wales), Wielislawa Warzywoda-Kruszynska (Université de Lodz, Pologne), Kärt Mere (Organisation sur le bien-être de l'enfant en Estonie / EAPN Estonie), Pierre Doyen (Réseau belge BAPN / Réseau wallon de lutte contre la pauvreté RWLP), Erika Biehn (EAPN Allemagne). Nous avons reçu l'aide des membres du groupe d'EAPN sur les stratégies européennes d'inclusion, et particulièrement de Graciela Malgesini (EAPN Espagne). La FEANTSA et PICUM ont également apporté leur contribution, au même titre que le groupe de pilotage politique d'Eurochild, et plus précisément Marion Macleod.

EAPN et EUROCHILD. La reproduction est autorisée à condition que la source soit dûment mentionnée. Mars 2013.



Depuis 1990, le **Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)** est un réseau indépendant d'associations et de groupes engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les Etats membres de l'Union européenne.



EUROCHILD est un réseau d'organisations et d'individus qui travaillent en Europe et à travers les régions pour améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes. Son travail, axé en particulier sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants en Europe, est étayé par les principes consacrés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.